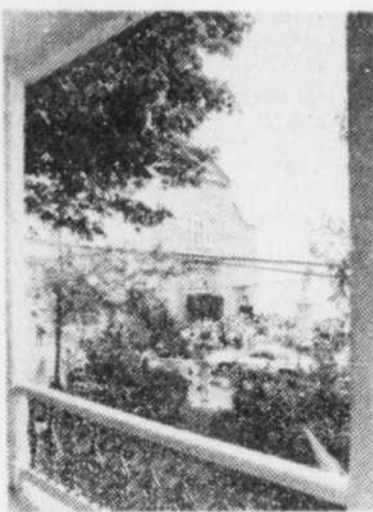


mardi



L'église de Saint-Jean



L'île d'Orléans en fête

C'est au tour de Saint-Jean et des Bouffard de célébrer

page B-4

Encore une autre victoire des Expos

page D-1



jean st-hilaire à porto rico

Notre envoyé spécial nous parle du tireur Guy Lorian, de Longueuil, qui a obtenu une médaille d'or aux Jeux panaméricains.

page D-2

Villeneuve arrache le 2e rang, à Dijon

page D-5



Les villages du Québec avec Elyette Curvalle

Notre journaliste a choisi comme seconde étape de son périple la petite localité de Notre-Dame-de-Montauban, dans le comté de Portneuf.

page A-3

La fête du Canada

Malgré la pluie, les Canadiens ont fêté à travers le pays. A Québec, 500 pionniers canadiens francophones se sont réunis sur les plaines d'Abraham dans le cadre des fêtes du Canada.

page A-15 à A-17

Editorial

Jacques Dumais parle du rapport du Comité d'évaluation pédagogique du cégep de Limoilou.

page A-4

Une omelette est servie avec des pelles à neige

KITCHENER, Ont. (PC) — Cette ville a hâte de savoir si elle sera mentionnée dans le prochain Guinness World Book of Records pour la plus grande omelette du monde.

Vendredi soir, on a cassé 12,050 oeufs dans des boîtes d'ordures ménagères puis on les a versés dans une poêle de neuf mètres de longueur, de trois de largeur et de 30 centimètres de profondeur.

On les a fait chauffer samedi et, trente minutes plus tard, à l'aide de pelles à neige, on les a servis à la foule.

M. Chris Chivers, directeur de la publicité du poste de radio CHYM, un des organisateurs de l'expérience, a dit que l'on soumettrait à Guinness des coupures de presse et autre documentation.

D'après le Guinness de 1978, la plus grande omelette fut faite de 6,720 oeufs en Belgique en avril 1976. Toutefois, dit M. Chivers, on en a fait une de 11,200 oeufs récemment en Angleterre.

sommaire

Annonces classées	D-7 à D-26
Arts et spectacles	B-6 à B-8
Bandes dessinées	D-26
Bridge	D-20
Santé	A-18
Décès	D-27
Economie-finances	B-10 à B-12
Feuilleton	D-22
Horoscope	D-21
Information régionale	B-2 et B-3
Monde	B-1 et B-5, D-26 et D-27
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-9
Où aller à Québec	B-8
Patron	D-20
Sport	D-1 à D-6
Télévision	B-7
Vie sur le campus	A-12

météo

Aujourd'hui et demain: ensoleillé, sauf à l'est de Québec où le temps sera soit nuageux, soit pluvieux.

détails, page D-23

Ottawa désirerait vendre Canadair

Le gouvernement progressiste-conservateur de M. Joe Clark aurait l'intention, dans sa campagne pour remettre à l'entreprise privée la propriété de certaines sociétés de la Couronne, de se retirer de l'industrie aéronautique.

C'est ce qu'a révélé hier soir un journaliste de la CBC lors du bulletin de nouvelles "The National".

La décision officielle ne serait annoncée que plus tard au cours de l'été.

M. Sinclair Stevens, président du conseil du Trésor, dirige cette campagne visant à réduire le nombre des sociétés d'Etat. El Dorado Nuclear, Petro Canada, NorthLand Transportation étaient les sociétés les plus souvent mentionnées parmi celles dont la propriété devait retourner à l'entreprise privée. La vente des pro-

priétés du gouvernement dans l'industrie aéronautique provoquerait donc une assez forte surprise.

La compagnie Canadair de Montréal est la principale propriété gouvernementale dans le domaine de l'aérospatiale. Ottawa avait fait l'acquisition de cette société, alors la propriété de General Dynamics, à une époque où elle perdait d'importantes sommes d'argent. Cependant, depuis quelques années, l'entreprise est devenue florissante particulièrement en raison du succès que connaît le Challenger, un réacteur de type "executive" et pour lequel les commandes ne cessent d'affluer.

C'est donc le succès du Challenger et la rentabilité retrouvée de Canadair qui pourraient permettre au gouvernement fédéral de vendre l'entreprise à des intérêts privés. A l'heure actuelle,

Canadair emploie environ 5,000 personnes.

Les finances du pays

En plus de cette campagne de retour à l'entreprise privée, le cabinet Clark devra se pencher cet été, sur l'état des finances du pays. Il semble que les revenus vont dépasser les prévisions et que, par conséquent, le déficit anticipé serait moins élevé que prévu. Cependant, selon des milieux bien informés, les prévisions pour les quatre ou cinq prochaines années causeraient beaucoup de soucis. C'est pour cette raison que le gouvernement conservateur aurait l'intention d'annuler ou de remettre à plus tard certains programmes de dépenses mis de l'avant par ce parti durant la dernière campagne électorale.

Le ministre des Finances, M. John (Suite à la page A2, 1re col.)



Les réfugiés dont personne ne veut

Le gouvernement malais n'est pas toujours capable d'empêcher des réfugiés vietnamiens d'arriver. Ceux-ci, récemment arrivés, viennent s'ajouter aux 70,000 les autorités de Kuala Lumpur veulent se débarrasser. Une conférence, organisée par les Nations unies, aura lieu à Genève les 20 et 21 juillet prochains pour tenter de leur trouver un asile.

Gardé en otage durant 40 mois, il n'a entendu parler que de politique

(D'après UPI, NYTNS et AFP) — "Je n'ai entendu parler que de politique". Ainsi s'est exprimé M. William F. Niehous, pour résumer ses 40 mois de détention aux mains de ses ravisseurs du Venezuela. Il a été libéré samedi.

Pendant tout le temps qu'a duré sa captivité, il n'a reçu qu'une seule lettre de sa femme. Sa correspondance, il la lisait dans les journaux.

L'homme d'affaires américain tenait, hier, une brève conférence de presse à l'aéroport de Toledo en Ohio, où il réside, qu'il a d'ailleurs rapidement terminée en disant qu'il avait hâte d'être de retour à son domicile. Il était d'ailleurs entouré de sa maman de 77 ans, et de son épouse avec laquelle, le 17 juillet prochain, il célébrera ses noces d'argent. Ses enfants étaient également là.

M. Niehous était encore sous le coup de l'émotion. Il portait encore les séquelles de sa séquestration. Sa barbe, bien que fraîchement rasée dans l'avion notifié par son employeur pour le ramener au bercail, était encore forte. Ses yeux étaient tirés et son regard hagard. Sa chevelure longue avait blanchi. Ses vêtements fripés étaient trop grands pour lui. Il admet avoir perdu 44 livres. "J'ai toujours mangé à ma faim, mais j'ai perdu l'appétit", a-t-il expliqué.

Recordman

D'ores et déjà, M. Niehous peut être considéré comme le recordman mondial de survie des otages de la guérilla: aujourd'hui, âgé de près

(Suite à la page A2, 3e col.)



Epoux réunis

William Niehous et sa femme Donna, qu'il n'avait pas vue depuis plus de trois ans.



Début du Festival d'été

Une grande fête populaire, ce midi, marque le début du 12e Festival d'été de Québec qui coïncide avec le 371e anniversaire de fondation de Québec. Le programme du festival vous est également présenté.

page B-7

Des canettes métalliques interdites

par Norman DELISLE

(PC) — A compter du 31 décembre 1979, les canettes métalliques d'eau gazeuse ou de bière dont la languette est détachable, seront interdites au Québec.

Un accord en ce sens est intervenu entre quatre regroupements de compagnies utilisant de telles canettes et les Services de protection de l'environnement du Québec.

Rappelons que l'accord ne touche pas les canettes à bouton-poussoir qui continueront à être utilisées et vendues sur le marché.

Une copie de l'accord tel qu'approuvé le 20 juin dernier par le conseil des ministres du Québec, a été obtenue par la Presse canadienne.

L'accord sur les canettes implique, outre les Services de protection de l'Environnement, les quatre associations suivantes: l'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec, les Brevages Cott Ltée, l'Association des brasseurs du Québec et le Glass Container Council of Canada.

En vertu de l'accord, le gouvernement du Québec s'engage à ne pas imposer de taxe sur les contenants métalliques, selon ce qui avait été annoncé dans le discours du budget en mars 1978.

En échange, les producteurs de boissons en canette sont disposés à abolir l'utilisation des languettes détachables sur les contenants de métal.

En mars 1978, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, avait annoncé une taxe de \$0.05 sur les canettes de 16 onces ou moins, et de \$0.10 sur les canettes de plus de 16

(Suite à la page A2, 6e col.)

Visite de Carter à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le cabinet du premier ministre a annoncé, hier, la venue prochaine au Canada du président américain Jimmy Carter, qui adressera alors probablement la parole aux Communautés.

L'invitation avait été faite par M. Joe Clark, la semaine dernière, à l'occasion du sommet économique du Tokyo. C'était la première fois que les deux hommes se rencontraient.

Dans l'avion qui l'a ramené du Japon, au cours du week-end, le premier ministre Clark a dévoilé que l'un de ses plus grands espoirs en se rendant à Tokyo était de gagner l'amitié du président américain.

M. Clark a précisé aux journalistes qu'il croyait avoir atteint son but. C'est d'ailleurs sur les liens d'amitié qu'il a noués à Tokyo que M. Clark a mis l'accent, expliquant qu'ils allaient se faire sentir bien avant les effets économiques du sommet.

Du chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, il a dit qu'il n'hésiterait pas à avoir recours à lui dans le besoin. Pour ce qui est du président français Valéry Giscard d'Estaing, il croit qu'il va bien s'entendre avec lui.

De M. Carter, M. Clark a dit qu'il le trouvait bien et qu'il était certain que

(Suite à la page A2, 1re col.)

le mot du jour

A votre service

"On duty" ne se traduit pas, en français, par "en devoir", mais par "de service", "de garde", etc. De service ou non, le policier représente toujours, pour sa part, le bras de la justice.

Pierre BELLEAU

Ottawa...

(Suite de la première page)

Crosbie, a d'ailleurs déclaré qu'il serait impossible d'appliquer cette année toutes les promesses électorales de son parti.

A la fin du mois, le gouvernement présenterait à la population un document sur l'état des finances du pays.

Quant au programme visant à l'élimination des sociétés de la Couronne, aucune déclaration officielle n'est prévue pour le moment.

Visite de ...

(Suite de la première page)

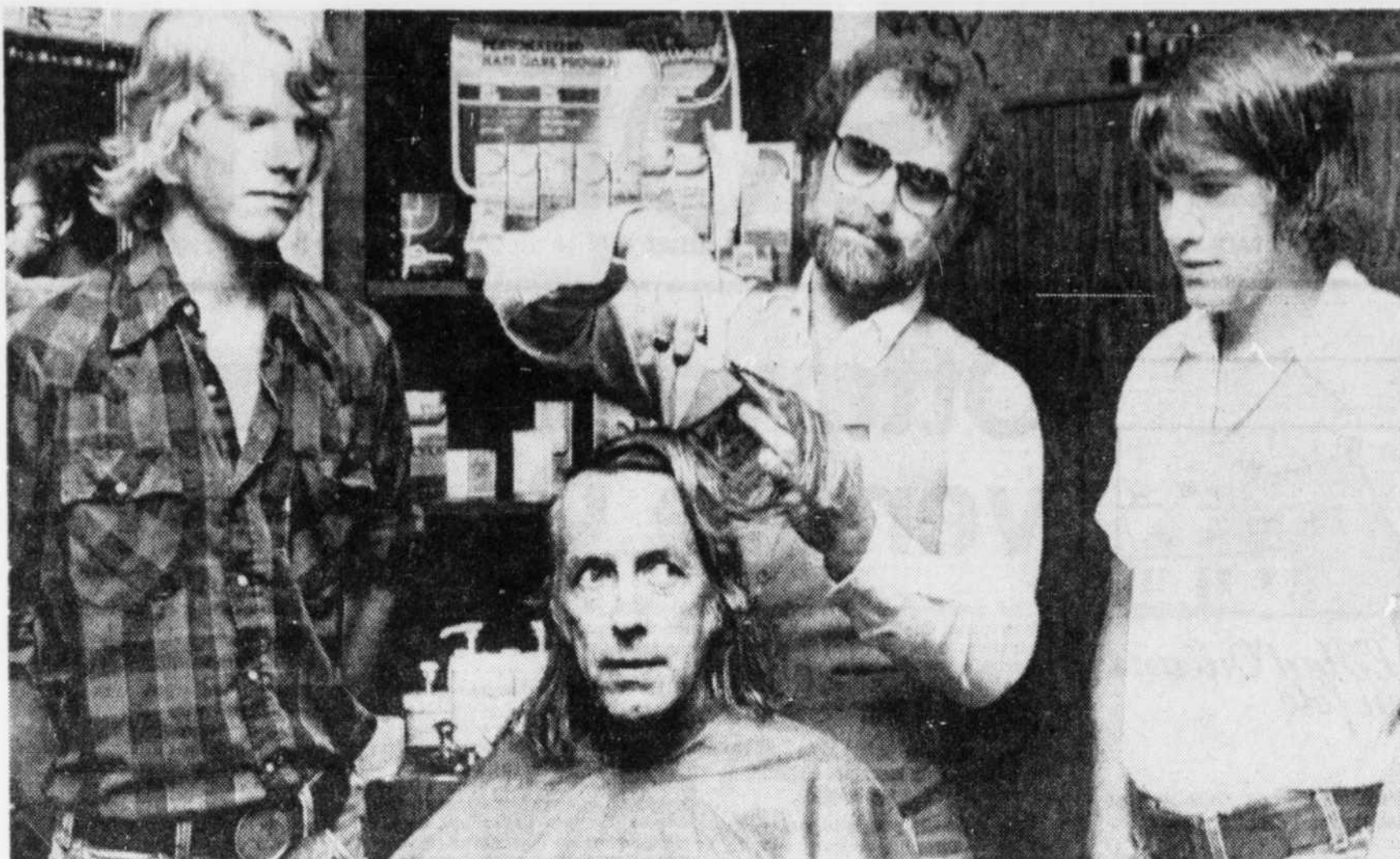
le président américain éprouvait les mêmes sentiments à son égard.

Ce sera la première visite au Canada de M. Carter depuis qu'il est devenu président, en 1976. L'ex-premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, lui avait rendu visite à deux occasions, à Washington.

Bien qu'aucune date n'ait encore été fixée, ce sera sûrement après l'ouverture de la session parlementaire, en octobre.

Le dernier président américain à venir au Canada a été M. Richard Nixon, en avril 1972. Il avait alors pris la parole devant les Communes et le Sénat réunis.

L'an dernier, en janvier, le vice-président américain Walter Mondale a visité Ottawa et Edmonton.



L'homme d'affaires William Niehous a tenu hier à se faire couper sa longue chevelure. A ses côtés, ses garçons Dave, à gauche, et Craig.

Gardé en otage...

(Suite de la première page)

de 48 ans, William Niehous a été détenu trois ans, quatre mois et deux jours. Accusé d'avoir été un agent de la CIA, il avait été enlevé à Caracas le 27 février 1976 par 7 hommes dont, à ses dires, il ignorait toujours l'identité. Les soldats qui ratisaient toute la région où il était séquestré depuis samedi, n'ont arrêté jusqu'à présent que trois personnes.

Son dernier lieu de captivité a été une cabane dans la forêt vierge des bords de l'Orenoque, à 300 km au sud-est de Caracas, où il a passé un an et trois mois, gardé en permanence par des hommes toujours armés, masqués et parlant constamment politique. "Je ne croyais plus que j'en sortirais vivant", a-t-il déclaré, bien que ses ravisseurs s'étaient engagés à ne pas le tuer. Ils lui avaient promis de le relâcher éventuellement. "Quand je n'avais pas les yeux bandés, ils portaient des cagoules", a ajouté Niehous.

Les circonstances exactes de sa libération n'ont pas encore été clairement établies. C'est par hasard, semble-t-il, que M. Niehous a été retrouvé. Deux agents de la police judiciaire l'ont rencontré après s'être rendus dans une hacienda, pour enquêter sur un vol de bétail, où on leur avait signalé la présence, à quelques kilomètres de là, d'un étranger et de deux hommes armés, vêtus d'uniformes vert olive.

Arrivés sur les lieux, les deux policiers ont vu s'avancer vers eux un homme qui levait les bras en

criant: "Ne tirez pas, je suis William Niehous." Ses "gardiens" ont surgi, faisant usage de leurs armes à feu. Tous deux ont été tués par les policiers.

La précipitation avec laquelle il a été rapatrié aux États-Unis à bord d'un avion frété par sa compagnie, la "Owens-Illinois", a étonné tous les observateurs. "Il a été retrouvé, il est vivant", titraient les journaux de Caracas samedi matin. "Il n'est plus là, il est parti", proclamaient-ils le lendemain.

Des canettes...

(Suite de la première page)

onces. La taxe devait rapporter \$20 millions au trésor public et devait avoir des conséquences positives pour la préservation de l'environnement.

Les producteurs de tels contenants avaient alors vigoureusement protesté, évaluant à quelque 500 le nombre d'emplois perdus dans l'industrie de fabrication de canettes. Ces protestations avaient ému le gouvernement qui avait retraité dans son dessein.

Un comité regroupant des représentants de l'Environnement, du ministère de l'Industrie et du Commerce et des gens de l'industrie du contenant s'est alors formé pour mettre en place la solution faisant l'objet du présent accord.

Publicité

L'accord prévoit également que les producteurs de canettes mèneront une vaste campagne de publicité de \$200,000 sur la protection de l'environnement.

La campagne consistera à inscrire sur tous les contenants le slogan "L'environnement, j'en prends soin". Le même slogan sera reproduit sur les emballages de canettes, sur les camions de livraison, de même que sur des panneaux-réclame et à la télévision.

De plus, un accord particulier avec le Glass Container Council of Canada prévoit que l'organisme versera \$150,000 à des fins d'une vaste campagne de ramassage de débris de contenants à travers tout le Québec.

Le Council s'engage également à verser une subvention de \$50,000 pour un programme de recyclage du verre.

Enfin, une étude menée par les Services de protection de l'environnement du Québec évaluait à 7 p.c. la proportion de canettes dans les déchets sauvages au Québec.

Aujourd'hui...

LA FÊTE DE QUÉBEC



PROGRAMME

- 11h30 **Monument de Champlain (Terrasse Dufferin)**
Allocution du vice-président de la Société historique de Québec et dépôt de couronnes de fleurs.
- 12h00 **Basilique de Québec**
Messe anniversaire
- 12h30 **Devant l'Hôtel de Ville (rue Desjardins)**
Cérémonie officielle sous la présidence d'honneur du Maire de la ville de Québec, monsieur Jean Pelletier et du Père Adrien Pouliot.
Dévoilement du mémorial à l'ancien Collège des Jésuites.
- 13h00 **Jardins de l'Hôtel de Ville (rue Desjardins)**
Spectacle de la chorale V'la l'Bon Vent.
- 13h10 Distribution de cidre aux adultes et de fanions et liqueurs douces aux enfants.
- 13h30 Spectacle de François Léveillé (chansonnier).
- 16h30 Spectacle de William Veilleux (chansonnier folkloriste).
- 17h30 Spectacle de La Crémaillère (Troupe de danseurs folklorique).
- 18h30 Groupe Bretagne.
- 20h00 Chorale V'la l'Bon Vent.
- 22h00 Grand spectacle de clôture de la Fête de Québec et ouverture du Festival d'été 1979 avec la compagnie de danse de Eddy Toussaint.

PARC DES GOUVERNEURS (près de la terrasse)

Jazz-rock

- 19h30 Groupe Bys
- 21h00 Sens

PARC MONTMORENCY (près de la Côte de la Montagne)

- 20h00 Monique St-Laurent

VENTE 1^{er} ANNIVERSAIRE PHOTO S.L.R.

vous offre en primeur à Québec les objectifs "SIGMA" pour vous aider à capter vos plus beaux souvenirs!



Chaque objectif Sigma vous est livré soit en monture Canon, Minolta, Contax, Olympus, Pentax-K, Pentax à vis, Fujica et Mamiya.

39-80

209⁷⁹

120-300

329⁷⁹

75-250

299⁷⁹

28 mm

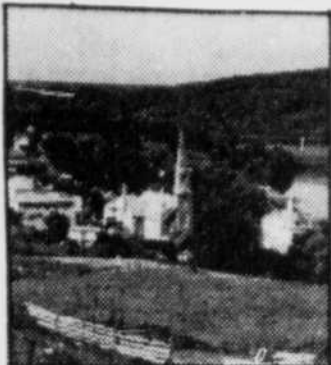
112⁷⁹

555, boul. Charest est
Québec
G1K 3J2

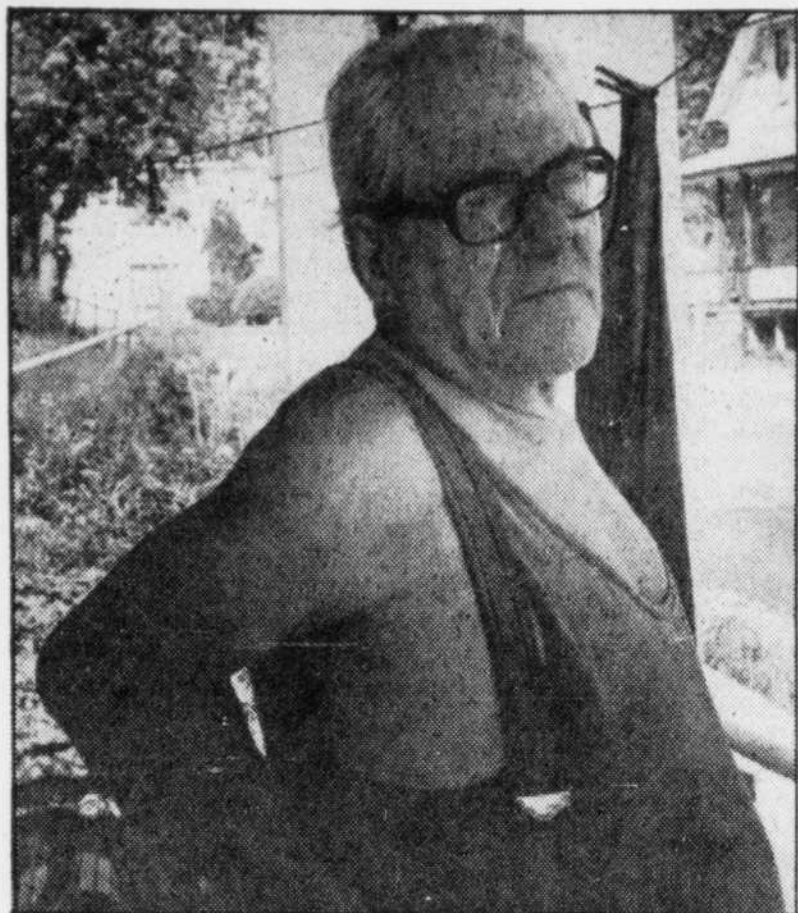
VENTE ET REPARATION
DE
Photo S.L.R.
inc.
PRODUIT PHOTOGRAPHIQUE

Tél.: (418)
522-3811

Chèques
personnels
acceptés

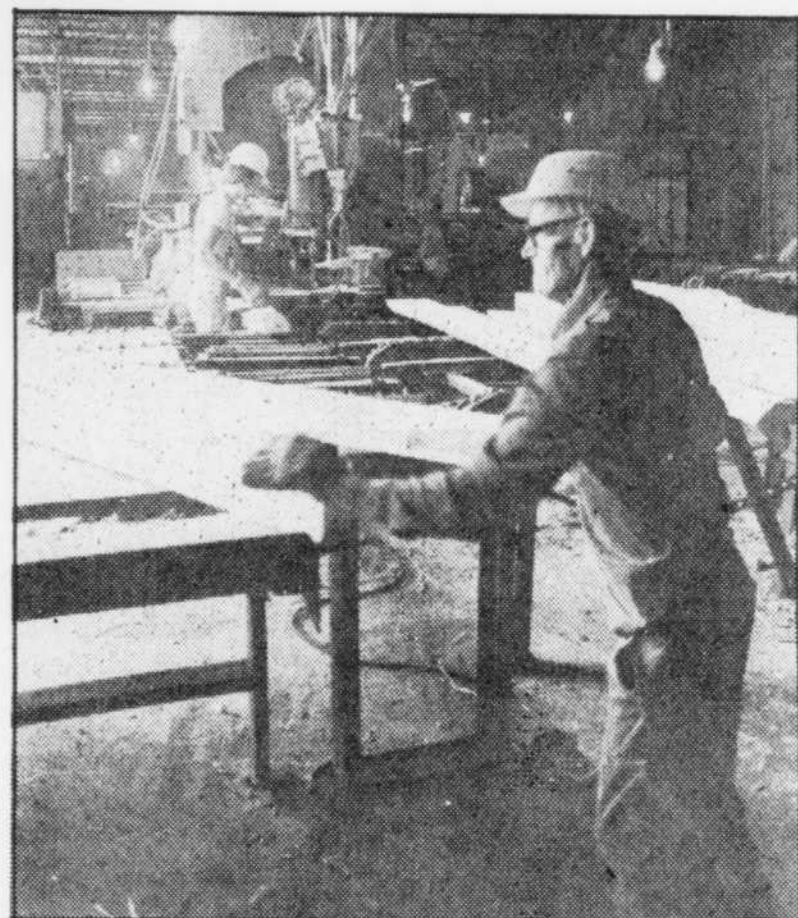


Les villages du Québec avec Elyette Curvalle



Le Soleil, Elyette Curvalle

Edouard Couturier, toute une vie passée dans le bois.



Le Soleil, Elyette Curvalle

La scierie de Jules Paquin constitue le plus gros employeur de Notre-Dame de Montauban.

A Notre-Dame-de-Montauban, des chutes louées pour \$25 par année

Notre-Dame-de-Montauban se prépare fébrilement à fêter son centième anniversaire. En fait cela fait trois ans que les plus actifs de ses citoyens travaillent pour les célébrations de ce centenaire qui se dérouleront du 14 au 28 juillet.

Notre-Dame-de-Montauban est né de la fusion des villages de Notre-Dame-des-Âges et de Montauban-les-Mines. Ce dernier, le village voisin, a cessé de se développer le jour où les mines de plomb et de zinc qui employaient près de 300 personnes ont fermé.

Le petit village à la limite de la Mauricie (comté de Lavolette) et de Portneuf vit depuis 100 ans au pied du mont Otis, dans la beauté toujours surprenante des forêts laurentiennes et avec, en fond sonore, le bruit incessant des chutes de la Batiscan: la huit, la neuf et la dix (car elles sont numérotées depuis le Saint-Laurent) sont proches du village. "On les entend de partout dans le village", me dit Guillaume Bertrand, le maire de la municipalité.

Je viens de le rencontrer par hasard au magasin général, non loin du pont de fer où une pancarte bleue et blanche comme j'en ai vues plusieurs dans le village m'apprend que c'est là le site du premier pont de bois en 1871.

La scierie: plus gros employeur

M. Bertrand me fera visiter son village et rencontrer l'un de ses citoyens les plus impliqués dans la vie de la communauté: Jules Paquin, propriétaire de la scierie et de la fabrique de panneaux de bois qui emploient une soixantaine de personnes. Le plus gros employeur du coin. M. Paquin est en outre commissaire à la commission scolaire Normandie qui regroupe dix municipalités et dont le centre administratif est à Saint-Tite.

Président du comité du centenaire, Jules Paquin s'est occupé, avec l'abbé Gélinas, des recherches pour la rédaction d'un livre commémoratif qui sera lancé le 14 juillet.

"Il a fallu faire toutes les recherches, interroger les personnes âgées du village, recueillir des récits et tenter de conserver cette tradition orale qui se perd. Rien n'avait encore été fait", explique M. Paquin.

Son fils Benoît est lui aussi activement impliqué dans la préparation des fêtes. Le jeune finissant de cégep est président d'un projet Jeunesse Canada au travail durant les huit semaines d'été. C'est le deuxième projet en deux ans. Le premier lui a permis, avec trois autres étudiants, de préparer l'an dernier ces plaques du centenaire qui racontent en bleu et blanc l'histoire, pas si lointaine, du village: ici le premier boucher, Céline Bertrand, dans la rue des Chutes; là le premier charbon Dessureaux dans la "rue près du pont".

Au centre du village, c'est le grand couvent des sœurs de la Congrégation du Sacré-Coeur; une belle bâtisse datant de 1901 et qui

connait en ce centième anniversaire le bulldozer des démolisseurs.

"Solange a passé tout l'été dernier dans son garage, à peindre les plaques". Un travail de fourmi qui permet aux citoyens de Notre-Dame-des-Âges d'apprendre leur histoire en allant magasiner.

Un musée du centenaire

Cette année, le projet prévoyait la préparation d'un musée où l'un des quatre étudiants servira de guide pendant les fêtes, un montage audio-visuel sur la paroisse, une garderie organisée (par Ginette, précise Benoît).

Par ailleurs, les étudiants se sont mis à la disposition des divers organismes qui organisent les fêtes. Le projet portant le nom de "projet centenaire" est patronné par la municipalité et bénéficie d'un budget de \$5744.

Les chutes

On ne peut parler de Notre-Dame-de-Montauban sans mentionner les chutes. Elles appartiennent à l'Hydro, explique Guillaume Bertrand. On les loue pour \$25 par année. "Elles avaient été achetées à des particuliers en 1890 par International Paper pour sa filiale Gatinéau Power", ajoute Jules Paquin.

Il y a deux ans, des personnes bénévoles se sont mises en oeuvre pendant tout l'été. Ils ont construit une passerelle au-dessus de la chute 9 dite "Chute du cinq dollars" (parce qu'elle figurerait, me dit le maire, sur les anciens billets de cinq dollars et si ce n'est elle, elle lui ressemble).

Ces citoyens du village ont aussi

aménagé des trottoirs de bois et des sentiers de promenade le long de la rivière. Le parc des Chutes est un lieu privilégié de pique-nique où l'air fleurit bon le sapin.

Le lac Georges est le rendez-vous de nombreux vacanciers. On accède à l'hôtel installé sur sa rive par une route de terre au bout de laquelle on est surpris de trouver les petits chalets et la façade de crépis et de bois de l'hôtel.

Une carte sur le mur de la salle à manger indique le tracé des 40 kilomètres de pistes de ski de randonnée.

Vivre de la forêt

La principale activité de la place, pour ceux qui y résident, reste la forêt. "Les gens vivent de la forêt. Il ne reste qu'une dizaine de cultivateurs", constate Guillaume Bertrand. Certains ici travaillent dans les carrières à Rivière-à-Pierre ou Portneuf. La plupart des travailleurs forestiers travaillent pour Bathurst.

"Environ 50 pour 100 des jeunes travaillent ici, dit l'un des fils de M. Paquin. Si un gars travaille dans une autre affaire que le bois, il va ailleurs."

"Vianney, mon fils, bûche depuis l'âge de 15 ans", me dit Mme Morasse. Elle est née trois ans après la construction du couvent que l'on démolit... "J'ai été élevée dans le rang du Soleil. Tous les cultivateurs de ce rang-là sont montés en Abitibi vers 1920."

Une vie dans le bois

Edouard Couturier a passé sa vie dans le bois. Il a 84 ans et est

aussi solidement planté que les arbres qu'il gardait durant ses 28 ans comme garde-feu. "On gardait le feu à \$1.50 par jour, des jours de marche dans le bois." Il est venu de Montréal en 1902 habiter, avec sa famille, sur le rang de la Lune. Depuis, il n'a quitté Notre-Dame que pour aller se battre "de l'autre côté" où il a été blessé en attaquant Cambrail. "Le 27 septembre 1918" précise-t-il.

"J'ai trappé longtemps autour des années 20. On partait l'automne, on revenait aux fêtes puis on remontait jusqu'au printemps. Dans ce temps-là, la pelletterie se vendait pas mal et ça arrondissait les salaires qui étaient maigres."

En 27, 28, 29, en pleine crise, la chasse était encore dans ces coins-là le seul moyen de subsistance. "Le gouvernement donnait \$15 par tête d'ours abattu. En 27, j'en ai pris 24. En 1929, se souvient-il encore, le gouvernement avait donné \$100 pour toute la place, on était plus de 1.000... Le curé m'avait envoyé dans le bois tuer l'original pour les familles du rang de la Lune qui n'avaient plus rien."

Sur le coin du bureau, dans la grande maison blanche où il vit seul désormais, une pile jaunée de numéros du SOLEIL datant de 1958 semble attendre d'être feuilletée.

A 84 ans, M. Couturier guide encore les chasseurs dans les forêts environnantes.

Dans la rue principale, une jeune femme est occupée à repeindre sa maison avant le centenaire et l'on applique une dernière couche de peinture grise aux marches de l'église.



Le Soleil, Elyette Curvalle

Guillaume Bertrand, maire de Notre-Dame, rappelle que la passerelle au-dessus des chutes a été construite par des aides bénévoles.

Trois meurtres dans la région de Baie-Comeau

Le propriétaire d'un restaurant de Baie-Comeau et son fils ont été tués, tôt dimanche matin, par un homme armé d'un fusil de chasse qui s'est ensuite rendu à la police.

Peter Bourdakos, âgé de 45 ans, propriétaire du restaurant Olibia, situé sur le boulevard Lasalle à Baie-Comeau, et son fils âgé de 18 ans, Jimmy, ont été atteints, le premier dans le dos, le second à la poitrine. Huit clients étaient présents dans le restaurant au moment des

meurtres, survenus vers 1h30 dimanche matin.

Quelques minutes après, un homme se rendait à la police de Baie-Comeau. Denis Bastas, ancien copropriétaire du restaurant Olibia, est détenu comme principal témoin dans cette affaire.

L'enquête est menée par les détectives Daniel Lebrun et Gilbert Thibeault, de la

police de Baie-Comeau. Il s'agit du deuxième et du troisième meurtre à Baie-Comeau, cette année.

Par ailleurs, un Américain a été tué, en présence de son épouse et de ses enfants, samedi, sur un terrain de camping situé à 60 kilomètres au nord-ouest de Baie-Comeau.

La victime, Nazaire Hervey, âgé de 54 ans, demeurait sur la réserve indienne de Bersimis. Il était parti à la pêche avec sa famille sur la rivière Bersimis.

Les policiers de la Sûreté du Québec ont arrêté son fils comme principal témoin, relativement à cette affaire.

BUREAU A LOUER

Bureau pour professionnels. Superficie de 1,000 p.c. 914 des Erables, Québec.

Tél.: 687-1844

BUREAU A LOUER - STE-FOY

5,600 p.c. Proximité de Centres d'achats. Tous les services inclus. Libre fin d'août 1979.

Tél.: 658-7171

Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

10^{3/8}%

annuellement pour 5 ans GARANTI

PLACEMENTS À TERME

D'autres termes et types d'intérêt sont offerts. Demandez notre brochure.

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277

Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 232-5309

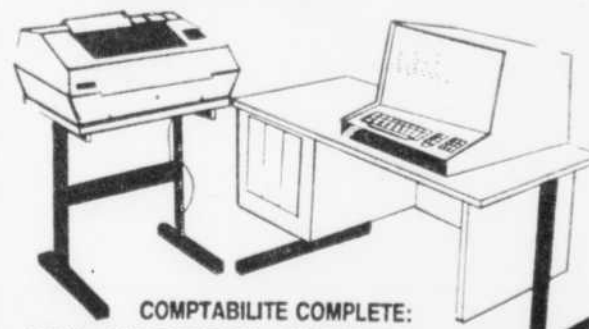
Halifax • Richmond • London • Toronto • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Calgary • Edmonton • Prince George • Vancouver • Vernon • Victoria • White Rock

INSTITUTION INSCRITE. S.C. DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC

MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

MICRO-CONTAB 100 MIZAR 1000



COMPTABILITE COMPLETE: PAYE • FACTURATION • INVENTAIRE • PROGRAMMES SPECIAUX

UN MINI-ORDINATEUR DE QUALITE INDUSTRIELLE POUR \$9,995⁰⁰

FABRIQUE AU QUEBEC

Service et programmation de Québec par le fournisseur. Spécifications: • Micro ordinateur M6800 • 32K mémoire • Basic Niveau II très puissant • Application scientifique et commerciale • Triple unités disquettes 100K ch. • Imprimante Centronix 60CPS-132 cols bidirectionnelle • Decision data 120CPS-132 cols bidirectionnelle • Imprimante TI 820-190CPS 132 cols bidirectionnelle.

GUY DOMBROWSKI INC.

22, Prévert, Loretteville, G2A 2R5

843-5275

HOTEL JACQUES-VIGER

1254, St-Denis, Montréal

Chambres - Centre-Ville, face à l'Université du Québec. A partir de:

\$6.25 par personne

(2 par chambre)

Rés.: (514) 849-4526

PLAFOND SUSPENDU, CHAUFFAGE, SURPLUS MATÉRIEL DE DÉMOLITION DE TOUTE SORTE À VOIR

TELEPHONEZ 529-8003 - 529-3037

Ouvert jeudi et vendredi soir

Facilité de stationnement

En arrière de la gare centrale d'autobus

231, CHRISTOPHE-COLOMB EST, QUÉBEC

60 poutres de bois 30, 45 et 60 pieds B.C.F.

LAVABOS, AMIANTÉ, PLAFOND SUSPENDU, FLUORESCENT, TOILE, BOIS, PORTE, CHASSIS, LAVABOS, TUYAU, PEINTURE, L'AMBIANCE

GROS LOT \$271,000

MINIMUM VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
2	11	14	20	21	34
6 SUR 6	0				
5 SUR 6	67				
4 SUR 6	3864				
5 SUR 6+	3				
	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX		
			\$140,187.00		
			\$1,883.10		
			\$90.70		
			\$28,037.30		
				31	
				VENTES TOTALES	
				\$1,460,281	

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

TIRAGE 913		VENDREDI: 29-06-79	
NUMERO	POSSIBILITE DE	NUMERO	POSSIBILITE DE
526571	3 GAGNANTS DE \$50,000.	26571	27 GAGNANTS DE \$5,000.
6571	270 GAGNANTS DE \$250.	571	2,700 GAGNANTS DE \$50.
71	27,000 GAGNANTS DE \$5.		

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pélissier

La difficile réhabilitation du cégep de Limoilou

Mis sur pied à la demande expresse du ministère de l'Éducation, au lendemain des incidents "explosifs" du "Commando PIF", fin 1977, le Comité d'évaluation pédagogique du collège de Limoilou rendait enfin public son rapport préliminaire, il y a moins d'une quinzaine.

La version intégrale des délibérations du comité que préside M. Arthur Tremblay, éducateur et haut fonctionnaire à la retraite, ne sera malheureusement pas disponible avant la fin de l'été. Dès lors, le juge Gilles Lahaye, de la Cour des sessions de la paix, aura rendu son jugement dans le cas des six professeurs de Limoilou accusés d'avoir enfreint la loi provinciale sur les explosifs, lors d'expériences en laboratoire (dénommées "PIF") avec leurs jeunes élèves.

Ces événements entachaient encore l'image peu reluisante dans le public d'un cégep soi-disant pour marxistes-léninistes, amoureux du sexe des anges, mauvais coucheurs ou fervents de la contestation permanente. En marge de toute chasse aux sorcières ou d'une pléthore de ragots remontant jusqu'au ministre, le rapport Tremblay ne parvient pas à nous convaincre que Limoilou est, au contraire, un "bon collège", ainsi que le croient ses composantes. Et cela, en dépit de quelques aspects positifs que les évaluateurs relèvent et sur lesquels ils s'attardent longuement.

Ni carrément optimiste, ni franchement pessimiste, ce comité affiche un "optimisme modéré" qui apparaît tenir à peu de choses quant aux chances réelles de voir une institution aussi turbulente se redonner un projet éducatif générateur de consensus à l'avenir. Cette timidité ne rassurera guère le public.

Quelques mois après son abolition de fait, longtemps après sa mise en pièces par le groupe de travail Pépin-Rhéaume, l'interdisciplinaire de Limoilou est l'objet d'un post-mortem a priori superflu. Le comité Tremblay affirme qu'il n'aurait pas créé, en 1977, ce département expérimental au "pari intenable" et qui véhiculait un "pessimisme radical à l'égard de ce monde". Le rapport dit que la dispersion consécutive de ses "maîtres" à la grandeur du collège favorisera la diversité pédagogique.

Les peu nombreuses recommandations contenues dans le rapport (10) passent inaperçues. À l'exception d'une seule qui lance un pieux appel à la consultation élargie sur les objectifs du collège, toutes les autres convergent sur l'à-propos d'un Bureau interne et permanent d'évaluation pédagogique, une structure de plus à Limoilou.

On ne filme pas vraiment le climat de tensions qui y sévit. On n'évoque nullement l'expansion physique des lieux et la surpopulation étudiante (1.600 élèves en sus) comme sources de conflits. L'historique ne retrace que la moitié des 12 ans d'existence du cégep, cet

ancien collège privé des eudistes. On ne souffle mot des préjugés séculaires contre la basse ville qui ont pu ternir sa réputation. On se dit incapable de juger si sa tourmente s'avère exceptionnelle ou monnaie courante au Québec.

S'il est vrai, comme le postule le rapport, qu'un collège se définit d'abord par ses étudiants, ceux-ci auraient depuis belle lurette redoré le blason de Limoilou. Car le comité les décrit comme mûrs et intellectuellement autonomes; gagnant leur croûte d'avantage donc plus riches qu'ailleurs; plus nombreux à Laval; une main-d'oeuvre éventuellement égale ou supérieure; non pas du prolétariat mais de la bourgeoisie tranquille de Charlesbourg, Beauport etc. n'ayant rien à envier aux cégepiens de Sainte-Foy ou de F.-X.-Garneau. Quant à leur réputée faiblesse académique, elle ne serait pas imputable à Limoilou mais au Secondaire V de la polyvalente.

Puisque "c'est Limoilou qui crée sa propre image", les événements périodiques "non conformes aux normes sociales" et présumément responsables de sa piètre réputation proviendraient-ils donc de gestionnaires ou d'enseignants pour qui la convention collective, dit-on, passe avant la pédagogie? Et d'un processus décisionnel jugé parfois indécis, confus ou peu démocratique au niveau du conseil d'administration?

Le lecteur peut parier à sa guise, se rabattre sur d'incomplètes manchettes de presse (para-

doxalement moins négatives que pour d'autres cégeps...) qui ont inspiré un comité de spécialistes répugnant sinon à se mouiller, très certainement à remonter des effets précis aux causes exactes.

Sans preuve aucune, on nous rassure que les grèves scolaires n'altèrent en rien l'image de Limoilou car "elles constituent des moyens de revendication acceptée dans notre société". Si tel est le cas, pourquoi la "majorité silencieuse" et Claude Ryan réclament-ils à cor et à cri l'abolition du droit de grève au moins dans les écoles, les hôpitaux et les services de sécurité publique?

Somme toute, ce rapport de 280 pages, visiblement rédigé à la hâte, se nourrit de données "implicites" insatisfaisantes. Il zigzague comme pour mieux ménager Limoilou et un réseau public rarement encensés. La tâche du comité Tremblay n'était pas facile, certes; avant le récent bill 24, il ne disposait d'aucun guide d'évaluation; ses travaux furent boycottés par le syndicat des professeurs et entravés par le conflit automnal des prêts et bourses aux étudiants. Néanmoins, on se serait attendu à un document plus clair et novateur de la part d'experts à l'oeuvre depuis au-delà d'un an.

La mauvaise réputation est un fardeau léger à soulever, lourd à porter, difficile à déposer, dirait le poète.

Jacques DUMAIS

revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Pour Ryan, Bourassa d'abord

On peut penser qu'avant de devenir chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan prévoyait qu'il aurait à combattre Robert Bourassa avant de s'attaquer à René Lévesque. Le parti qu'on l'appellait à diriger n'était pas tout à fait aussi pur que M. Ryan l'aurait aimé et certes moins scrupuleux, moralement, que ne l'est le nouveau chef.

Le Parti québécois, pour sa part, a bien dû se rendre compte qu'il ne lui serait pas facile de faire ressortir de sérieux défauts de caractère chez le nouveau leader libéral. À titre de consolation, pourtant, on comptait bien que l'héritage politique de M. Ryan exposerait une cible ou deux et qu'il serait encore possible d'en tirer quelques bons coups.

C'est à cette noble tâche que s'est attaqué Claude Charron, ministre à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, lorsqu'il a sommé M. Ryan de soulager le Parti libéral des \$710.500 provenant de contributions faites au parti par deux sous-traitants des installations olympiques, entre 1970 et 1976...

M. Ryan a affirmé déplorer autant que n'importe qui la façon dont les partis politiques étaient jadis financés; mais il a ajouté que les Québécois avaient déjà porté leur jugement sur l'administration Robert Bourassa. Il vient de préciser son intention: le parti fera don de ces contributions, s'il est prouvé qu'elles furent faites illégalement.

La Commission Malouf, dont les enquêteurs ont révélé la dé-

couverte des pots-de-vin, continue d'examiner les déboursés relatifs aux Olympiques. M. Ryan s'est montré aussi intéressé que quiconque aux résultats de l'enquête. À raison, il a proposé que l'on attende la fin de l'enquête Malouf avant de disposer des fonds.

Cela ne veut absolument pas dire que les contributions au Parti libéral doivent être remises au gouvernement Lévesque, non plus qu'elles doivent retourner aux sociétés d'où elles venaient.

Il est évident que l'affaire des dons à la caisse du parti a causé quelque embarras à M. Ryan, mais jusqu'à maintenant, il s'en est tiré avec dignité et tact.

The Toronto Globe and Mail

Le référendum: une bonne décision

Le premier ministre Lévesque a bien fait de prévoir le référendum pour le printemps prochain, plutôt que pour cet automne.

Le délai prolongera l'incertitude qui affecte l'économie, mais il sera salutaire s'il permet d'informer les électeurs sur le choix qu'on leur demandera de faire.

Tous les sondages confirment que trop de Québécois demeurent indécis quant au choix que le gouvernement péquiste nous demande de faire pour ou contre la souveraineté-association (c'est-à-dire l'indépendance).

Cette indécision tient, en partie, au fait que les positions des forces indépendantistes et fédéralistes n'ont pas encore eu le temps de bien rejoindre l'opinion publique. Mais elle tient aussi à ce que les deux parties ne se sont pas encore expliquées clairement.

Le PQ n'a pas encore expliqué comment il persuaderait le reste du Canada d'accorder à un Québec indépendant une association économique encore plus intéressante (pour le Québec) que celle que nous avons déjà comme province canadienne. Il n'a pas non plus précisé ce qu'il compte tirer du référendum: l'indépendance ou un mandat sans véritable signification pour négocier la souveraineté-association.

Les propositions fédéralistes n'ont pas été davantage élaborées ou comprises de la majorité des Québécois...

Au Québec, le Parti libéral de Claude Ryan mettra la dernière main, cet automne, à sa proposition de fédéralisme renouvelé. M. Ryan ne peut, pas plus que le PQ et pour la même raison, offrir de solution finale: celle-ci sera, en effet, fondée non pas sur les seuls

volontés du Québec, mais également sur les négociations avec le reste du Canada. Cependant, M. Ryan peut et doit expliquer la philosophie fondamentale de son parti.

À Ottawa, le premier ministre Clark devra aussi dissiper l'incertitude dans laquelle baigne sa vision de l'avenir du pays. Il devra proposer des modes clairs de changement en profondeur pour manifester au Québec, comme aux autres provinces, sa volonté de répondre à leurs aspirations.

Les autres provinces devront aussi faire leur part pour montrer aux Québécois que nous ne sommes plus les seuls à vouloir amender la constitution.

Pour accomplir tout ce programme, il ne sera pas de trop de neuf ou dix mois.

The Montreal Gazette

Gel de la fonction publique

Le gel de l'embauche dans la fonction publique n'est pas, à long terme, la meilleure façon de contrôler les salaires payés aux fonctionnaires. Etant donné qu'il est impossible de garantir que toutes les démissions de fonctionnaires se feront dans les départements où ils ne sont pas nécessaires et non dans ceux où on en a besoin, la fonction publique qu'on laisse diminuer par elle-même court le risque d'être passablement amoindrie. Nous pourrions, par exemple, fort bien nous retrouver avec une grave pénurie d'infirmières et d'employés des postes, tout en ayant sur les bras un nombre

excessif de ronds-de-cuir bien gras.

Cependant, en tant que décision à court terme par un gouvernement qui vient d'arriver au pouvoir, ce gel a beaucoup de bons côtés.

Il est à peu près certain que les conservateurs n'atteindront pas leur objectif, qui est de voir 60.000 emplois disparaître par attrition d'ici trois ans. Au cours de cette période, le nouveau gouvernement devrait cesser de se contenter de compter les individus, et

commencer à s'intéresser aux programmes, en éliminant ceux qui ont cessé d'être utiles.

Pour arriver à cette fin, M. Clark, au cours de la campagne électorale, a parlé d'adopter des méthodes américaines... Quels que soient les moyens employés, le fait d'examiner lucidement la valeur des programmes gouvernementaux est un des services les plus utiles qu'un nouveau gouvernement puisse rendre. Il est bon de voir que M. Clark et ses collègues ont l'intention de le faire sans perdre de temps.

The Montreal Star



notes de lecture

L'opportunisme d'un écrivain

par Laurent LAPLANTE
(collaboration spéciale)

La politique, écrit Pierre Daix, est la censure de la vérité par le possible. Du coup, l'expérimentateur communiste s'apparente à Machiavel et à Talleyrand qui ont pensé la même chose et l'ont d'ailleurs presque dite. La différence, énorme, réside dans le ton: là où Machiavel et Talleyrand philosophent avec la désinvolture qui sied à leur logique universelle et désabusée, Daix, qui se juge lui-même, laisse l'émotion alourdir sa phrase.

Cette censure de la vérité, Pierre Daix confesse en effet, y avoir cent fois recouru. Lorsque Staline tempêtait, il voyait des vertus à la tempête. Si un certain printemps dégelait Prague, printemps et dégel portaient à ses yeux une auréole. Si, au cœur même de la "déstalinisation", se flétrissait le printemps de Prague, la fermeté, même sous forme de blâmes, lui paraissait, à son tour, pleine de mérites. Et même la brutale mise à l'écart (et quel écart!) des dissidents soviétiques ne lui fut pas d'emblée nauséabonde. Ce tri dans le réel, cette édulcoration des faits, cette lecture délibérément benigne des interventions mouscoviennes, Pierre Daix, sans force, s'en reconnaît coupable. Il se borne, sans plus, à établir des présences parmi ses contorsions: "Mes ruses avec

la vérité pendant la déstalinisation me poursuivent bien plus féroce que mes fantasmagories stalinienne."

Un bémol, il est vrai, allège la culpabilité: nul désir de tromper ne motivait ces sophismes. Les contorsions s'imposaient d'elles-mêmes à partir d'une foi inébranlable en l'efficacité du communisme. Meurtri par le camp de concentration hitlérien, Daix, en effet, attendait de l'idéologie communiste une nouvelle et définitive égalité entre les êtres, mais aussi et surtout la fin des rapports de force et des relations basées sur la terreur. Si, par malheur, le communisme moscovite usait lui-même de ce détestable arsenal, Pierre Daix croyait et voulait croire à un dernier sursaut, à une ultime manifestation, à une chirurgie encore une fois (mais jamais plus) indispensable. Bientôt, très bientôt, se disait-il, ce serait fini: on passerait à un âge de paix et d'équité d'où de telles méthodes seraient à jamais bannies.

Deux coups de boutoir, parmi tant d'autres, vinrent à bout de cette foi pourtant robuste. Si le sort fait aux dissidents soviétiques poussa lui aussi à la désaffection, ce furent, en effet, l'art et l'histoire qui portèrent les chocs décisifs.

L'art occupe dans la vie — et le livre — de Pierre Daix la même avant-scène que la politique. Et cela, non seulement au

cours des années passées après de Picasso, mais de façon constante. Quand je cherche ce qui m'a fait tenir aux pires moments, ce sont des souvenirs de poèmes, de tableaux, l'idée que les hommes peuvent transcender par la pensée, par l'invention, leur sort. Comment un tel homme n'aurait-il pas été d'abord étonné, puis heurté et scandalisé du peu de place accordé à l'art en zone totalitaire? Eux attendaient de la création qu'elle se révèle utilitaire, tandis que, pour lui, "il n'y a art que lorsque ce que vous créez est plus fort que vous". Dès lors, la mésestime s'avérait inévitable. Si les totalitaires de tous poils s'en sont pris à l'art, affirme Daix, c'est qu'il était la réponse, le refus ironique ou tragique. Il ouvrait le gouffre insondable de la défaite sous les pieds de ceux qui se targuaient de posséder, pour un millénaire au moins, l'histoire.

La France publie présentement maint témoignage et sur les mêmes déchirements. Nombre d'hommes mûrs, en effet, passés après la guerre dans les rangs du Parti communiste, procédant aujourd'hui, après Prague, après le Goulag, à la révision déchirante. Chaleureuse, la voix de Pierre Daix mérite d'être entendue.

DAIX Pierre,
Le futur indocile.
Fayard, 1979. 240 pages, \$14.10.

la page des lecteurs

A nos amis de la Page des lecteurs

Pendant la période estivale, la "Page des lecteurs" qu'on retrouve habituellement en page A-6 ne sera pas publiée. Mais les lecteurs continueront d'avoir largement accès à nos colonnes.

Un espace sera réservé aux lecteurs tous les jours, sauf le lundi, en page A-4. Le plus souvent possible, la page A-5 du lundi sera entièrement consacrée aux lettres des lecteurs.

Dès septembre, nous reprendrons la formule tradition-

nelle qui s'avère très populaire, comme en fait foi l'abondance du courrier.

Nous en profitons pour rappeler aux correspondants les quelques règles suivantes: les lettres doivent être courtes, traiter d'un sujet d'actualité, rédigées préférentiellement à la dactylo et ne contenir aucune accusation de caractère personnel.

Faut-il aussi rappeler que nous nous réservons le droit de réduire les lettres, de les ré-

sumer ou même d'en éliminer, surtout lorsqu'un trop grand nombre de lecteurs traitent du même sujet en exprimant des opinions semblables.

Bref, les lecteurs continuent d'avoir largement accès à nos colonnes pendant l'été et nous les invitons à continuer de nous écrire en grand nombre. Nous les remercions à l'avance de l'intérêt qu'ils portent au SOLEIL.

Marcel Pépin
Editorialiste en chef

Le milieu hospitalier, une vaste industrie

Infirmières ou tortionnaires
M. J.-J. Rousseau

J'ai été comme beaucoup d'infirmières je crois, profondément blessée et insultée par votre article paru dans le SOLEIL le 13 juin. Vous nous parlez de mission, pour ne pas dire vocation auprès du malade hospitalisé, mais celle-ci pèse bien peu dans la balance lorsqu'il s'agit de mettre du beurre sur son pain, ne croyez-vous pas? Croyez-moi, nous sommes conscientes des problèmes que peut causer notre grève auprès du public et de la clientèle des hôpitaux mais nous en sommes rendus à ce "moyen extrême" pour faire progresser notre convention collective échue le 1er juillet 1978, c'est-à-dire depuis près d'un an.

Entre vous et moi Jean-Jacques, croyez-vous vraiment que parce que nous faisons partie du secteur public, nous pouvons accepter n'im-

porte quelle convention collective, tel que présentée par notre employeur: le gouvernement? Moi, je crois que comme n'importe quel autre travailleur, nous avons le droit d'avoir une convention collective convenable et satisfaisante.

Quand vous parlez d'esprit humanitaire, je crois que vous faites preuve d'une grande naïveté ou ignorance car depuis quelques années, le milieu hospitalier n'est plus qu'une vaste industrie où on ne parle plus que de productivité et rentabilité et ce, à tous les niveaux.

Ce que nous désirons obtenir n'est pas comme vous semblez le croire essentiellement monétaire ou salarial, mais plutôt d'ordre interne, tel que: ancienneté pour la priorité des postes, primes raisonnables de soir et de nuit, un an sans solde, indexation au coût de la vie, non à la mobilité dans l'établissement.

Nous croyez-vous Jean-Jacques si déraisonnables dans nos demandes?

Pourtant, tout ceci est "prioritaire" pour nous qui vivons jour après jour soumis à la régie interne d'un centre hospitalier.

Non, je ne crois pas que nous soyons inhumains dans les conditions de vie actuelle où nous vivons; nous demandons seulement ce qui nous revient en toute justice.

Il faudrait aussi vous souvenir que dans ce conflit, il n'y a pas que les travailleurs en cause, mais aussi le gouvernement. Ne croyez-vous pas qu'il a lui aussi sa part de responsabilités?

Francilli Boissinot
1415, Champfleurye
Québec
Infirmière autorisée

La déconfectionnalisation: un début de génocide

M. le rédacteur en chef,

De quoi ont peur les tenants de la déconfectionnalisation des écoles au Québec? Avec quel irréalisme véhiculent-ils l'idéologie marxiste-léniniste qui se nourrit des réalités d'une société chevauchant sur la fin du 19e siècle et sur le début du 20e siècle. Au nom de quelle sagesse assimilent-ils le Québec à la Russie des années 1900...1910...1920...?

Au Québec, à l'école confessionnelle, nous n'avons jamais appris autre chose qu'à aimer l'homme, qu'à respecter l'homme, qu'à être justes et solidaires de l'homme québécois réel et concret. Avec un intérêt non moins réel, à l'école confessionnelle, on a su promouvoir tout à la fois l'avancement des sciences ainsi que le sens ultime de la vie. Nos annuaires sont des souvenirs tangibles de la fierté ressentie à la vue des succès des anciens élèves.

Bien qu'assujettie aux moyens du bord et de l'époque, l'école confessionnelle a fourni aux élèves des possibilités de s'affranchir de l'ignorance, de se procurer un plus grand bien-être matériel, de parvenir à des réussites qui, bien souvent, laissaient pronostiquer des succès aux niveaux secondaires, collégiaux, universitaires. Le moins

que l'on puisse dire est que l'effort, à l'école confessionnelle, en vue de la promotion du Québécois a été constant.

A l'éclairage de l'histoire de l'humanité, la conviction se fonde avec netteté qu'une société qui se détourne de Dieu, se détourne d'elle-même. En refusant de reconnaître Dieu comme son Père, d'avoir une source commune de vie, elle détruit la cause de la fraternité humaine. En luttant contre Dieu, contre sa Parole, contre la vie des enfants conçus, contre la fidélité de l'amour, c'est contre ses propres droits que l'homme se révolte. Le refus à l'école du droit de maintenir l'enseignement confessionnel constituerait un début de génocide.

Ne serait-ce pas supprimer l'accès à la connaissance de la finalité intime, globale et ultime de la vie qui s'épanouit dans le matérialisme déshumanisant?

Le gouvernement va être éventuellement appelé à légiférer pour des milieux où des situations conflictuelles prévalent. Son souci devrait être celui de pratiquer une justice entière. Pour ce faire, il devrait légiférer de façon à favoriser le cheminement simultané du croyant et de l'incroyant qui ont

quelque chose à se dire, à s'enseigner et à se communiquer. La liberté implique le droit de choisir ou de ne pas choisir un bien qui nous est proposé. La suppression de l'enseignement religieux équivaudrait à une suppression de la liberté. La confessionnalisation des écoles est un élément constitutif de l'identité québécoise. Bien qu'il nous faille être d'un respect croissant pour l'incroyant, l'enseignement religieux devrait demeurer au titre d'un cours optionnel. Aucune raison ne peut justifier l'érection de ghettos hors de l'école où serait dispensé l'enseignement religieux. La foi, s'avérant une réalité intrinsèque à l'homme, a besoin d'espace et de conditions humaines pour s'épanouir. Pourquoi lui défendre cet épanouissement dans son milieu normal de vie: l'école?

notre gouvernement, par voie de législation, sait maintenir optionnel l'enseignement religieux, son geste sera d'autant plus spectaculaire qu'aucun autre gouvernement n'a su légiférer dans le sens d'une liberté intégrale. Nos gouvernants manifesteront une lucidité géniale et un amour exemplaire de l'homme.

Charles Lamontagne
Loretteville.

La fleur de lis n'est pas celle qu'on pense

M. le rédacteur en chef,

Les feux de la Saint-Jean sont éteints! On a arboré partout et joyeusement le drapeau du Québec. Mais, s'est-on un seul instant demandé le nom de cette fleur stylisée, appelée communément "fleur de lis", qui apparaît aux quatre coins du fleurdélysé? Probablement pas, parce que la plupart des gens croient que c'est un lys. Il n'en est

rien cependant... c'est la fleur de l'iris.

Et voici ce que dit à ce sujet, le frère Marie Victorin, célèbre botaniste, auteur de LA FLORE LAURENTIENNE. Je cite:

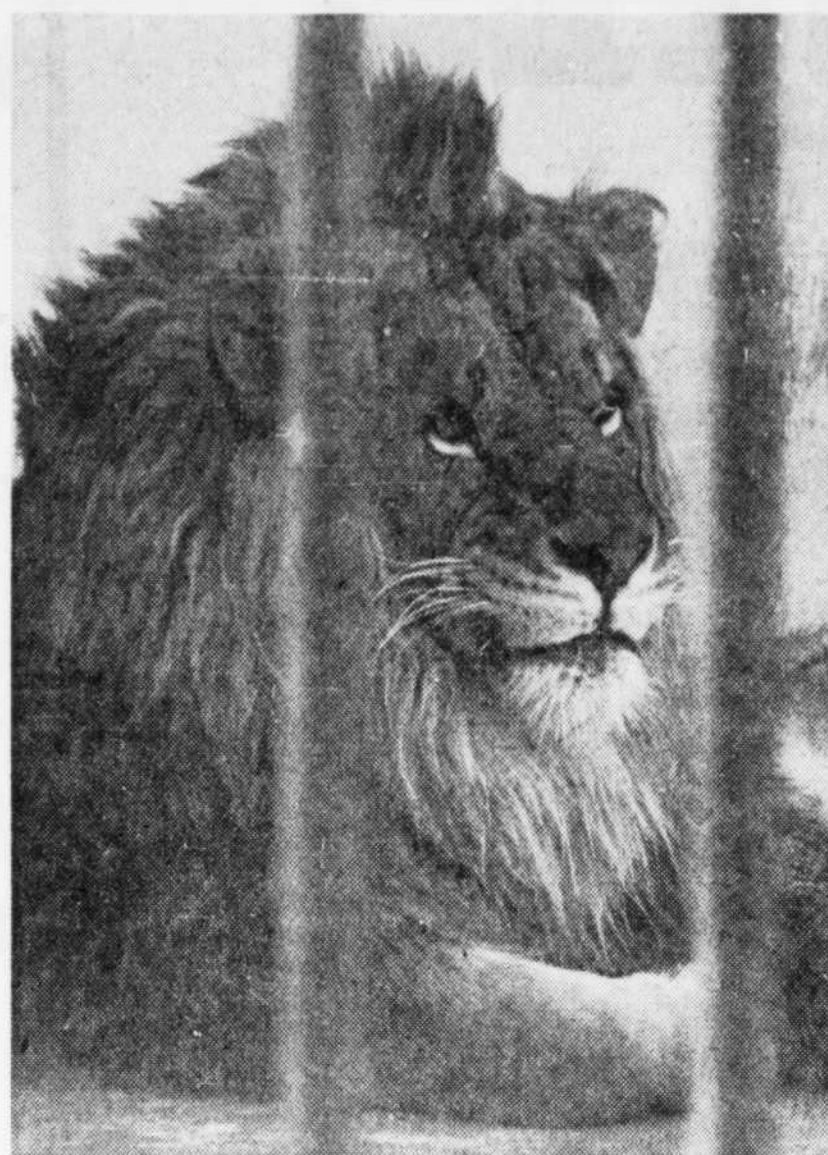
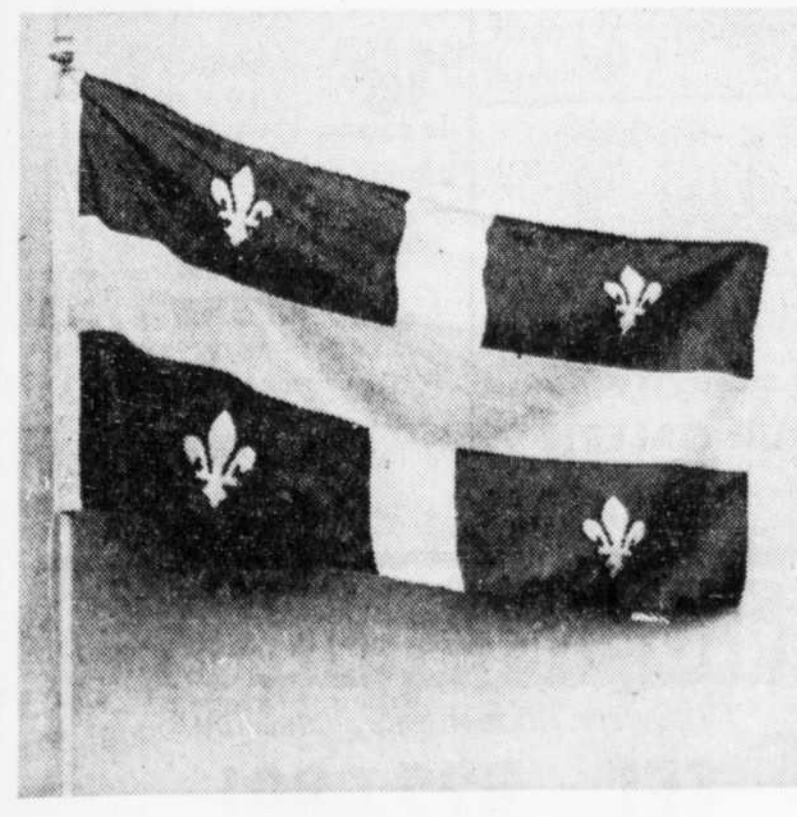
"La fleur de lis héraldique est probablement l'iris, bien qu'on l'ait aussi expliquée par l'abeille et le fer de lance. Le vocable "fleur de

lis" est d'ailleurs souvent appliqué en France à l'iris pseudacoris. Ce grand iris jaune croit en abondance dans les Flandres, le long de la rivière de la Lys. En d'autres termes, "fleur de lis" serait l'abréviation de fleur de la Lys. Mais la "fleur de lis" avait une signification politique longtemps avant d'être adoptée par les rois de France. Elle était déjà l'un des emblèmes des empereurs byzantins. La légende veut qu'au cours de la bataille de Tolbiac, on ait porté au roi Clovis un bouclier rempli de fleurs d'iris. Louis VII l'adopta en 1137 comme emblème national de la France. Les dévoués du Canada, ses pionniers et ses missionnaires élevaient partout, pour prendre possession, des croix portant la fleur de lis. Le drapeau fleurdélysé a flotté cent cinquante ans sur la terre canadienne, et c'est sous ce signe que la race canadienne-française a coulé les jours de son enfance héroïque et tourmentée."

Dans l'exercice de ma profession, je suis étroitement liée à la culture des plantes ornementales. J'ai un penchant bien marqué pour la fleur de l'iris et j'aimerais bien qu'elle soit réhabilitée.

Incredible, elle s'accommode facilement de toutes les conditions de sol et de température. On la retrouve le long des routes de campagne où elle pousse en liberté. Mais c'est vraiment dans la plate-bande, au milieu de toutes les autres fleurs, qu'elle se fait remarquer par la finesse de ses coloris, par sa grâce et sa dignité! Et par une heureuse coïncidence, dans notre région, elle est en fleurs le 24 juin.

Thérèse Dionne Dupuis
Saint-Romuald



La Société zoologique et le Jardin zoologique: deux organismes différents

Votre lettre du 11 juin dernier qui a été adressée à la Société zoologique de Québec nous donne l'occasion non pas de nous blanchir, mais plutôt de remettre dans leur propre contexte les champs de responsabilités des deux organismes, la Société zoologique de Québec (SZQ) et le Jardin zoologique de Québec (JZQ).

Ce sont deux institutions autonomes qui oeuvrent dans un but commun, la diffusion des connaissances zoologiques et la récréation. L'une, la SZQ, est une société à but non lucratif et qui a comme un de ses mandats d'être la conseillère auprès du Jardin zoologique, alors que ce dernier appartient au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et n'est aucunement lié à la SZQ quant à sa régie interne. Cependant, je dois vous dire que l'état lamentable de certains exhibits a été signalé à la direction du jardin depuis quelques années et que des mesures correctives auraient été envisagées. L'état insalubre des exhibits des loups, coyottes et renards, il est exact qu'un nouvel enclos a été construit justement dans le but de corriger cette situation et nous souhaitons, comme vous, le déménagement de ces animaux dans leur nouvel habitat.

Il existe au sein de la SZQ un comité bipartite dit "Comité du jardin" dans lequel le directeur du jardin est invité à discuter avec nous des problèmes majeurs comme celui que vous nous avez signalé. Veuillez croire que la SZQ est très consciente de ces états de fait et qu'elle n'épargne aucun effort pour suggérer des éléments de solution. Une étude complète de l'état actuel du jardin a été faite par ce comité et est en voie de parvenir aux autorités du Jardin zoologique. On devrait être en mesure éventuellement d'évaluer les actions prises par la direction de notre zoo, actions qui corrigeront certaines des lacunes mentionnées dans le rapport.

Nous voudrions, en terminant, apprécier à sa juste valeur le geste que vous avez posé et veuillez croire qu'en ce qui concerne le conseil d'administration de la Société zoologique de Québec, nous vous sommes reconnaissants d'avoir souligné cette situation d'autant plus que cela nous inspirera à démontrer plus de vigilance quant à notre rôle éducatif vis-à-vis de la population de la région de Québec.

André Brassard, président
Société zoologique de Québec

Les extra-terrestres et Dieu

M. le rédacteur en chef,

Je suis heureux que ce journal favorise la libre expression et j'aimerais, grâce à cela, écrire ma pensée sur le sujet très populaire des extra-terrestres ou plutôt sur la relation "DIEU-EXTRA-TERRESTRES". On peut se demander quel est le rapport à première vue mais cela devient clair de peu qu'on l'analyse.

Il est très probable que si des hommes allaient en hélicoptère dans un village indigène de l'Amazonie ou il n'y a pas encore eu de colonisation, les hommes de cette tribu, faute de sciences, les verraient comme des êtres différents, divins même, les prenant pour des dieux. Or cette expérience a été faite et s'est produite comme prévue: les indigènes ont fabriqué, après le départ des scientifiques, des fétiches ressemblant aux choses qu'ils ont vues, parlant d'oiseaux de métal et de dieux venus du ciel, dans l'attente de leur retour.

On se demande, après cette observation, si dans notre passé, des êtres venus d'un pays lointain (une autre planète), donc plus avancés que nous, évoluant dans les cieux avec des engins et dictant aux hommes des temps reculés des lois morales et hygiéniques, auraient été pris pour des dieux ou des "anges" eux aussi.

Il faudrait réexaminer tous nos écrits religieux de la Terre sans avoir peur de ce que nous allons découvrir car ce qui compte, ce n'est pas de garder à tout prix l'interprétation de nos ancêtres mais c'est de trouver la vérité quelle qu'elle soit.

La Bible est une traduction d'écrits hébreux anciens. Elle nous parle de "d'Élohim" (traduit par DIEU en français) qui signifie LITTÉRALEMENT: "venus du ciel" au pluriel, Éloha étant le singulier. Le pluriel de majesté n'existant pas en hébreu, on a affaire à des êtres qui sont venus du ciel.

Yahweh, selon la Bible, a deux bras, deux jambes et une tête. Il est la cause de monothéisme de la Bible. Il est souvent accompagné

par des "anges" fait comme lui et supposément à son service. Pourquoi Yahweh ne serait-il pas qu'un porte-parole? Il est naturel d'envoyer toujours le même individu surtout si ces êtres ont la connaissance de la vie éternelle (voir Genèse III-22). En ces temps, la collégialité et la démocratie n'existaient pas et c'était sûrement difficile de ne pas voir en Yahweh, un chef.

Les écrits religieux de toute la Terre ne sont-ils pas des messages destinés aux hommes scientifiques d'aujourd'hui ou de demain. La Bible raconte que ces "Élohim" ont fabriqué la vie sur la Terre et qu'ils viennent d'un pays lointain, au confins du ciel... Ne commence-t-on pas à faire comme eux (création de gènes, expéditions spatiales).

Mais certains diront: "Mais qui a fait l'univers?" L'univers a été créé ou bien il a toujours existé; il n'y a vraiment que deux choix quant à la configuration de l'univers: un univers FINI ou bien un univers INFINI.

N'avons-nous pas découvert que: "Rien ne se perd, rien ne se crée", donc tout ce qui existe a toujours existé et existera toujours.

L'infini se conceptualise: on peut le comprendre de la même façon qu'on peut comprendre l'infini dans les nombres: vers le grand (1, 2, 4, 8, etc.) et vers le petit (1, 1/2, 1/4, etc.). Comme vous pouvez le constater, cette dernière vision de l'univers est parfaitement en accord avec les mathématiques.

Voici: d'une part un univers fini complètement absurde et d'autre part, un univers infini totalement logique et compréhensible mais qui demande l'ouverture d'esprit adéquate.

Donc l'univers n'a pu être créé. Une chose est certaine, ces êtres ont été faits de la même façon que nous, et cela à l'infini. Un dieu créateur de l'univers infini, mais si ce sont des extra-terrestres qui sont responsables des écrits religieux, comme il est plus probable, cela explique tout.

Marc Létourneau
Québec

La vie dure d'un conflit

M. le rédacteur en chef,

Depuis le vingt-neuf janvier dernier, un grand silence entrecoupé de médiations impuissantes règne à l'intérieur d'un conflit qui, ma foi, a pris des proportions (quatre mois de non volonté) absolument démesurées.

Je fais (sauf erreur de ma part) allusion à l'intraïtable pollution qui persiste actuellement à la CTCUQ.

Quatre mois, et ce n'est guère reluisant si l'on regarde vers demain. Le rejet collectif des chauffeurs sur le rapport de conciliation de M. Désilets et l'entêtement de l'administration à vouloir embaucher des surnuméraires démontrent assez bien l'étroitesse d'esprit dont font preuve ces deux parties.

Voilà que deux hommes qualifiés de compétents en matière de relations de travail ont échoué dans leur tentative respective. A quel saint doit-on se vouer?

M. Johnson qui misait beaucoup sur le récent dossier a vu en quelque sorte ses espoirs s'effriter. L'idée qu'il intervienne un jour ou l'autre pour mettre un frein à ce déplorable mutisme s'avère impérieuse (c'est du moins à souhaiter).

Parce qu'entre-temps, il y a de bons samaritains qui offrent un toit aux usagers lésés dans leurs droits.

Parce qu'entre-temps, les handicapés (qu'on s'entende), les gens âgés qui ne disposent que de maigres revenus sont contraints à garder la maison plus souvent qu'autrement. (Ah oui, j'oubliais les étudiants, mais ils sont débrouillards ces jeunes. Quoiqu'ils éprouvent leur part de difficultés certains jours).

Parce qu'entre-temps, divers organismes qui font un travail fort louable descendent dans la rue pour brandir leur mécontentement.

Parce qu'entre-temps, les automobilistes doivent partager les artères achalandées avec des cyclistes (pour la plupart improvisés). Je tairai les piétons, car d'après un aberrant personnage qui a signé un papier dans votre journal, ils sont tous à éliminer.

Ceci dit, en espérant que des voix consentantes se feront entendre dans le plus bref délai.

Pierre Flibotte
Québec
Étudiant

Des enfants dans les cabarets?

Monsieur le rédacteur en chef

Il nous apparaît de notre devoir de citoyens de vous faire part d'une expérience malheureuse que nous avons eu dernièrement (le 8 juin 1979). En effet, lors d'une rencontre entre amis, nous avons décidé de nous rendre dans un hôtel de la région de Québec par curiosité. Décidément nous avons été très choqués de voir l'insignifiance d'un spectacle de chevaux supposément savants.

Mais là n'est pas le problème, il s'agit plutôt de la présence d'un mineur dont l'âge variait entre 12 et 14 ans. Il n'est point besoin de souligner le style de spectacle que l'on y présente à cet endroit. Nous trouvons déplacée la présence d'un enfant dans de tel lieu (strepatease), surtout que ce dernier accompagnait son père sur l'estrade.

Nous croyons fermement, que dans le cas qui nous intéresse, l'escouade de la moralité de la police de Ste-Foy n'a pas agi avec toute l'efficacité que l'on devrait lui connaître. Ayant vu le malaise qui se dégageait du visage du jeune homme et dans l'espoir que de tels choses ne se reproduisent plus, ils nous apparaissent que les lois qui régissent notre société et entre autre de tels endroits, soient respectées de façon prioritaire.

Est-ce là le style d'éducation que la population doit offrir à sa jeunesse? P.S.: Espérons pouvoir lire cette lettre dans votre page des lecteurs. Celle-ci devrait être diffusée pour que de tels incidents ne se reproduisent plus.

par Marc GAGNON
pour un groupe d'étudiants
de l'université Laval

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J5, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe". Enregistrement no 1206.

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333

RENSEIGNEMENTS
647-3233

REDACTION
647-3394

VENTE D'ÉTÉ

20% À 50%

DE RABAIS

Des économies incroyables sur des vêtements de qualité pour filles, garçons et bébés.

Costumes de bain, vêtements de plage, ensembles soleil, robes soleil, robes, pantacourts, "shorts", chemise T (T-Shirts), pantalons, jeans, blouses, chemises, etc., etc.

Un choix parmi nos nombreux spéciaux

A Robes soleil (coton imprimé)
2 à 6X. VENTE \$3 7 à 14. VENTE \$4

B Maillots-T (assortis)
1/2 prix. Bébés, garçons et filles. VENTE \$2.50 et \$3

C Ensembles soleil
(tissus assortis) 6 à 24 mois. Rég. \$9.98. VENTE \$6.50

D Shorts "Athlétique", 2 à 14.
Rég. \$8.98. VENTE \$5

PETITS

FILLES: 2 à 14 ans.
GARÇONS: 2 à 12 ans.
BÉBÉS: jusqu'à 24 mois.

PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS
GALERIES CHARLESBOURG
GALERIES STE-ANNE, GIFFARD
GALERIES CHAGNON, LEVIS

Vérifiez bien!

NUMÉROS GAGNANTS DU TIRAGE DU 30 JUIN

6 prix de \$1 million

5786794..\$1 MILLION	4425901..\$1 MILLION	4927614..\$1 MILLION
-786794..\$10,000.	-425901..\$10,000.	-927614..\$10,000.
--86794..\$1,000.	--25901..\$1,000.	--27614..\$1,000.
---6794..\$200.	---5901..\$200.	---7614..\$200.
----794..\$100.	----901..\$100.	----614..\$100.
1611522..\$1 MILLION	6332223..\$1 MILLION	5581736..\$1 MILLION
-611522..\$10,000.	-332223..\$10,000.	-581736..\$10,000.
--11522..\$1,000.	--32223..\$1,000.	--81736..\$1,000.
---1522..\$200.	---2223..\$200.	---1736..\$200.
----522..\$100.	----223..\$100.	----736..\$100.

Si la liste ci-dessus et la liste officielle des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra. Si vous détenez un billet gagnant, suivez les instructions stipulées à l'endos de votre billet.

ATTENTION!
VOUS POURRIEZ TROUVER UN DE CES NUMÉROS GAGNANTS DANS UN DES SACHETS ENCORE EN VENTE. Vous seriez alors un gagnant INSTANTANÉ d'un des prix sus-mentionnés!

Sans compter les prix instantanés de la gratouille et de la fouille que Loto Canada offre dans l'ensemble de ses sachets du 14e tirage.

Prochain tirage: 5 août
6 prix de \$1 million
(numéros décomposables)

Vous pouvez gagner gros en dehors comme en dedans!

Loto Canada

La loterie nationale

faits divers

Déluge au nord de Montréal

L'autoroute des Laurentides a été rouverte en partie à la circulation, hier, à la suite des dommages qu'elle avait subis, la veille, à l'occasion des pluies torrentielles qui se sont abattues dans les Laurentides, au nord de Montréal.

Le secteur Saint-Jérôme-Sainte-Adèle a été ouvert dans les deux sens. Par contre, la circulation était déviée, en direction sud, à Sainte-Adèle et les automobilistes pouvaient reprendre l'autoroute à Mont-Rolland. Il va sans dire qu'un embouteillage monstre s'en est suivi.

L'Office des autoroutes informait les habitués de la route qu'en tout temps, l'autoroute pourrait de nouveau être fermée si des risques d'affaissements étaient décelés.

Provoqué par la pluie, un éboulement a été la cause principale de la fermeture de l'autoroute, hier, entre Sainte-Adèle et Saint-Jérôme. Plusieurs autres routes secondaires ont dû également être fermées par des inondations.

Substance qui rétracte les hémorroïdes

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes et le soulagement rapide de la démangeaison.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H, et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

Dimanche soir, les clients d'un motel à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ont dû aller se réfugier sur les hauteurs pour fuir l'élément envahisseur. Hier ma-

tin, il y avait encore un pied d'eau sur le terrain de stationnement de ce motel.

A Saint-Hippolyte, des fos-

ses septiques ont débordé et leur contenu s'est déversé dans le lac Achigan. Les estivants ont dû se chercher un autre endroit pour se baigner.



Cette maison située dans le village de Saint-Hippolyte a été déplacée de ses fondations et semble couler à pic dans l'allée d'auto qui a été transformée en torrent à la suite des pluies diluviennes qui ont bouleversé la région hier.

APPRENEZ LES DANSES POPULAIRES

METHODE
FACILE
RAPIDE
EFFICACE
MODERNE
PLAISANTE



CHA, CHA,
ROCK,
VALSE,
TRIPLE
SWING
DISCO-
HUSTLE
ETC.

ECOLE DE DANSE
Yvon Martel Inc.
720, rue St-Jean, Québec
40 HRS: \$45 — SEUL
\$72 — COUPLE
PME 669,521
Affiliée à l'École "Honoré Beaulieu"

François Schirm libéré

MONTREAL (d'après PC) — François Schirm, cet ancien terroriste québécois qui avait été condamné à la prison à vie, dans les années 60, vient d'être libéré sur parole.

Schirm avait été détenu au pénitencier à sécurité maximum Archambault jusqu'à l'année dernière, alors qu'il avait commencé à traverser les étapes transitoires de libération.

mon père achète tout chez ...

AUGER/AUGER

bois et matériaux de toutes sortes !

Ouvert durant les vacances
de la construction

BOIS PRECOUPE POUR

CLÔTURES

Choix de 28 modèles
PRIX A PARTIR DE



MODELE LF-17

\$1.52

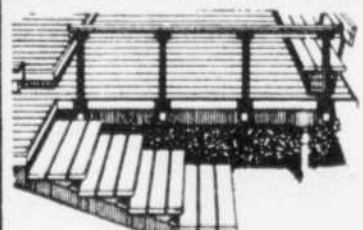
PIED
LINEAIRE

EPINETTE CONSTRUCTION

4"x4" 48 PIED LIN.

CEDRE CONSTRUCTION DE L'OUEST

4"x4" \$1.25 PIED LIN.



PIN EMBOUVETE
POUR GALERIE

1 1/2"x4" 48 PIED LIN.

TEINTURE OLYMPIC

UNE COUCHE
SUFFIT

\$16.95

CHOIX DE
65

LE GALLON COULEURS

SOLIDES ET SEMI-TRANSPARENTES



PRUCHE
DE L'EST
POUR MUR
de soutènement

6"x6" \$1.05

PI. LIN.

AUGER/AUGER

1200, av. Industrielle, Limoilou

TEL.: 522-6891

Neuf morts dans l'Est du Québec



Le Soleil, Gilles Lafond

Deux personnes ont été blessées, samedi soir vers 22h, après que le conducteur de cette voiture eut perdu la maîtrise du volant, sur le boulevard Laurentien, près de la sortie du boulevard de la Capitale.

Au moins neuf personnes sont mortes accidentellement, en cette longue fin de semaine de fête du Canada, dans l'Est du Québec. La route a fait huit victimes et une personne s'est noyée. En tout, 16 personnes sont mortes accidentellement au Québec.

A Hâvre-aux-Maisons, aux îles de la Madeleine, Anouk-Eve Boisvert, sept ans, fille de M. René Boisvert, demeurant à Saint-Zénon, comté de Berthier, est morte à la suite d'un accident impliquant deux voitures. La collision est survenue sur la route 199, à 14h vendredi.

conduisait ayant été heurté par une voiture, dans la rue Principale à Saint-Narcisse, comté de Lotbinière.

A Sainte-Justine de Bellechasse, une jeune fille est morte à la suite d'un capotage survenu samedi, vers 1h45, sur la route 204. La victime, Francine Lecours, âgée de 20 ans, habitait à Sainte-Justine.

Le conducteur de la voiture s'en est tiré indemne.

Fabrice Létourneau, âgé de 48 ans, demeurant aux Escoumins, est mort, samedi, après avoir été renversé par une voiture. L'accident est survenu à 2h30, aux Escoumins, comté de Saguenay.

A Desbiens, au Lac-Saint-Jean, Maurice Lalancette, âgé de 57 ans, de la rue Tremblay à Roberval, est mort après avoir été renversé par une automobile, dans la rue Hébert. Le conducteur de la voiture a pris la fuite

après l'accident survenu à 3h30, dimanche matin.

Yvon Bilodeau, âgé de 25 ans, de la rue Cartier à Sept-Îles, est mort, dimanche, à la suite d'un accident impliquant deux voitures sur la route 172 à Saint-Fulgence au Saguenay. L'accident s'est produit à 23h15, dans une courbe. Le conducteur de l'autre voiture a été gravement blessé.

Lundi, à 1h15, à Saint-Alexis, comté de Bonaventure,

Roberte Dionne, âgée de 44 ans, domiciliée au 279 de la rue Soucy à Matane, est morte après que sa voiture eut quitté la route dans une courbe. La police poursuivait la voiture de la victime au moment de l'accident.

A l'Anse-Saint-Jean, au Saguenay, une jeune femme de Sept-Îles, âgée de 26 ans, a perdu la vie après que sa voiture ait capoté sur la route 170, hier. La personne qui accompagnait la victime

s'en est tirée avec des blessures.

Une personne s'est noyée, samedi, dans la rivière Grand-Portage près de Chibougamau. Félix Harvey, âgé de 52 ans, domicilié au 1668 du carré Philippe, à Saint-Félicien, pêchait en compagnie de son fils et de sa fille de la rive lorsqu'il perdit pied. L'accident est survenu à 12h30. Le corps de la victime a été repêché vers 18h30.

La même journée, à 19h45, Jean-Marc Couture, âgé de 14 ans, domicilié au 1203 de la rue Patenaude, à Laval, est mort, le cyclomoteur qu'il

SPECIAL SUR : BOIS • PREFINI • POELE FRANKLIN "BOX STOVE" • PEINTURE • TEINTURE • Etc.

POELE "PARLOR STOVE" 119⁹⁵
24" x chrome

PREFINI 4 x 8 4⁶⁰
A compter de pan.

"BOX STOVE" 26" 100% fonte 59 ⁰⁰	"BOX STOVE" 26" ABITIBI 110 ⁹⁵	FOYER 26" SOLEIL 128 ⁹⁵
---	---	------------------------------------

RABAIS DE 5% SUR TAPIS ET PRELARTS
"PAYEZ EN ARGENT ET EMPOREZ"

PRELART 2 ³⁵ Sans cirage	PRELART 6 ⁸⁰ Crystal Floor
TAPIS OZITE 2 ⁴⁰ lit. ext.	PRELART 4 ²⁰ Karomich

TEINTURE 11⁹⁵
OLYMPIC A compter de gal.

SCIE A CHAÎNE 10%
McCulloch Rabais de

GENERATRICE 508⁰⁰
McCulloch 3300 watts

OUTILS ELECTRIQUES 10%
Black & Decker Rabais de

RIPPE 7⁶⁵
3/8 4 x 8

INSULTIN 105⁰⁰ m.p.
Noir

PRUCHE 1¹⁰ p.l.
6 x 6

CONTRE-PLAQUE EMB. 15⁶⁰
A plancher 3/8 4 x 8

CONTRE-PLAQUE 4 x 8
5/16 7⁹⁵ 3/8 8⁹⁵ 1/2 11⁰⁵
3/8 13⁹⁵ 3/4 17⁵⁰

CHOIX DE TUYAUX ET ADAPTATEURS
ABS C.S.A.

1 1/2" Longueur 5¹⁶ 3" Longueur 12⁶⁰
12 pieds 12 pieds

PEINTURE EMAIL 5⁹⁵
EXTERIEUR gal.

DRAIN 4" TROUE 30⁰⁰
Rouleau 150 pieds

CHOIX DE CERAMIQUE .63
A compter de p.c.

CONTREPLAQUÉS MODERNES LTÉE

CHARGEX 1255, BOUL. PIE XI — VAL-BELAIR
VISA 842-1911

VENTE • VACANCES

FIESTA
CAPRI
BOBCAT
COUGAR
ZEPHYR
METEOR
MONARCH



Fernand Dubé
Spécialiste en camions



Pierre Hamelin
Conseiller

XRT
MARQUIS
VERSAILLES
CONTINENTAL
MARK V
BRONCO et
CAMIONS
FORD

NOUS ACCORDONS DES RABAIS
JUSQU'À \$1500.⁰⁰ SUR CERTAINS
MODELES ET C'EST VRAI!

PLUS DE 60
CAMIONS DE
TOUTES CATEGORIES

PLUS DE 400
VEHICULES EN MAIN
ET EN COMMANDE

QUEL QUE SOIT LE PRIX QUE L'ON VOUS FERA AILLEURS,
NOUS POUVONS VOUS EN FAIRE UN MEILLEUR... ET C'EST VRAI!



SERVICE DE
LOCATION A
COURT ET A
LONG TERME

901, 1re Avenue, Québec - 529-2131 - Ouvert tous les soirs
"Votre garage de confiance"
SERVICE DE NUIT, DEPT. PIÈCES ET SERVICE
OUVERT JUSQU'À 3 HEURES DE LA NUIT - LE VENDREDI JUSQU'À MINUIT

En juillet, les grands
noms de la musique
sont en soldé chez
"Le Grand" de la
musique à Québec!

Du 3 au 31 juillet

15%
et plus

de rabais sur
orgues et pianos



orgues HAMMOND

20% et plus sur
pianos
kimball
et Wurlitzer

Egalement

20% à 50%
de rabais

sur petits instruments:
guitares, batteries, flûtes,
cuivres, etc...



marc legrand musique

Place Laurier, Ste-Foy
656-9392

Place Jadis, Charlesbourg
623-5425

vente
annuelle
de juillet

Ces
réductions
sont
accordées
sur des
ventes sans
échange.

L'article 18a du Code du travail québécois jugé constitutionnel

par J.-Claude RIVARD

La Cour d'appel du Québec vient de se prononcer sur la constitutionnalité de l'article 18a du Code du travail, lequel confère à une simple décision d'un commissaire du travail ou du Tribunal du travail, la même autorité qu'un jugement de la Cour supérieure, dès qu'elle est déposée au bureau du notaire.

Les juges George Owen, Laurent Bélanger et John Nolan ont en effet déclaré valide et constitutionnel, cette nouvelle disposition incorporée au Code du travail par la loi 45 du 22 décembre 1977 et destinée à accélérer les procédures pour rendre exécutoire une décision d'un commissaire ou du Tribunal du travail.

Alors qu'il était jadis né-

cessaire de faire homologuer (confirmer) une telle décision par un juge de la Cour supérieure pour la rendre exécutoire, ce qui occasionnait parfois de longs délais, la chose n'est maintenant plus nécessaire. Le refus d'obéir à une décision ainsi déposée d'un commissaire ou du Tribunal du travail, en matière de grief ou d'acrédition, par exemple, rend passible d'une poursuite pour outrage au tribunal, avec possibilité d'être condamné à une amende maximale de \$50,000 et à un an de prison.

Le jugement de la Cour d'appel, rendu dans le district d'appel de Montréal, renverse une décision antérieurement rendue par un juge de la Cour supérieure. Le juge Guy Payer avait déclaré l'article 18a inconstitutionnel pour le motif qu'il donne aux décisions d'une instance judiciaire ou parajudiciaire de création provinciale, la même autorité qu'un jugement rendu par une instance créée par la constitution canadienne.

La Cour d'appel a renversé ce point de vue en exprimant toutefois la mise en garde que tout excès de juridiction de la part d'un commissaire ou du Tribunal du travail demeure toujours sujet au pouvoir de surveillance et de contrôle de la Cour supérieure du Québec, comme avant.



Le lieutenant Raymond Fournier, à gauche, et le sergent-détective Gilles Bélanger, font l'inventaire de l'argent retrouvé au logis de l'avenue de la Ronde.

Accusés d'enlèvement et d'un vol de \$234,000

Les deux hommes arrêtés par la police de Québec, la semaine dernière, relativement au vol au bureau de poste de la rue Saint-Paul survenu le mercredi 6 juin, ont comparu, samedi matin, en Cour des sessions de la paix à Québec.

Paul Gravel-Delaney, 35 ans, de Montréal, et Gilles Bernier, 34 ans, de Québec, devront répondre à des accusations de vol, d'enlèvement, de déguisement, de possession d'armes et de vol d'auto.

C'est au cours d'une perquisition de routine effectuée par les membres de la

section des stupéfiants de la Sûreté du Québec, jeudi soir dernier, dans une maison de l'avenue de la Ronde, qu'on a arrêté ces deux individus. Une importante somme d'argent a été retrouvée en leur possession.

On se souviendra que le 6 juin, quatre hommes armés s'étaient présentés au domicile de M. André Patry, chef de section au terminus postal

de la rue Saint-Paul. Pendant que deux bandits gardaient l'épouse et la fille de M. Patry en otages, les deux autres forcèrent ce dernier à les accompagner sur son lieu de travail où ils s'emparèrent de sacs postaux contenant \$234,000.

Mme Patry et sa fille furent relâchées quelque temps après, saines et sauvées.

Laboratoire clandestin

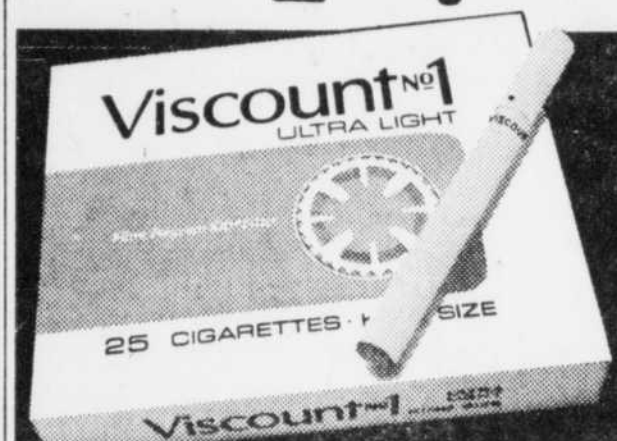
LAKEVIEW (PC) — Des agents de l'escouade des narcotiques de la Gendarmerie royale ont arrêté deux hommes après avoir débusqué un laboratoire illicite dans un chalet situé près de Lakeview, à 120 kilomètres au nord-ouest de Montréal.

La police a fait savoir, lundi, que les agents avaient

saisi deux livres de méthamphetamine et d'importantes quantités d'une substance servant à la fabrication d'autres drogues à usage contrôlé.

Joseph-Léon Irwin et John Weaver, tous deux âgés de 50 ans, ont été mis en accusation pour fabrication de drogues.

La plus douce cigarette au pays.



Viscount No. 1

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: "goudron" 0.7 mg, nicotine 0.07 mg.

NOUVEAU NUMERO
529-9411

CLINIQUE
D'OPHTALMOLOGIE
350, boul. Charest est, suite 202

Le centre médical
du verre de contact.

Dr F. BELLEMARE
ophtalmologiste

Dr A. BARRY
ophtalmologiste

SUPER-VENTE PLANTATIONS D'ETE

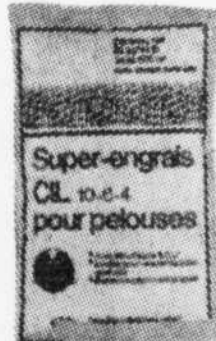
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 4, 5, 6 ET 7 JUILLET.

30% DE RABAIS

sur
arbres - arbustes - conifères



TURF SPECIAL
14-4-8
20 kg
rég. \$11.55
SPECIAL 7⁹⁹
10 kg
rég. \$6.25
SPECIAL 4⁹⁹

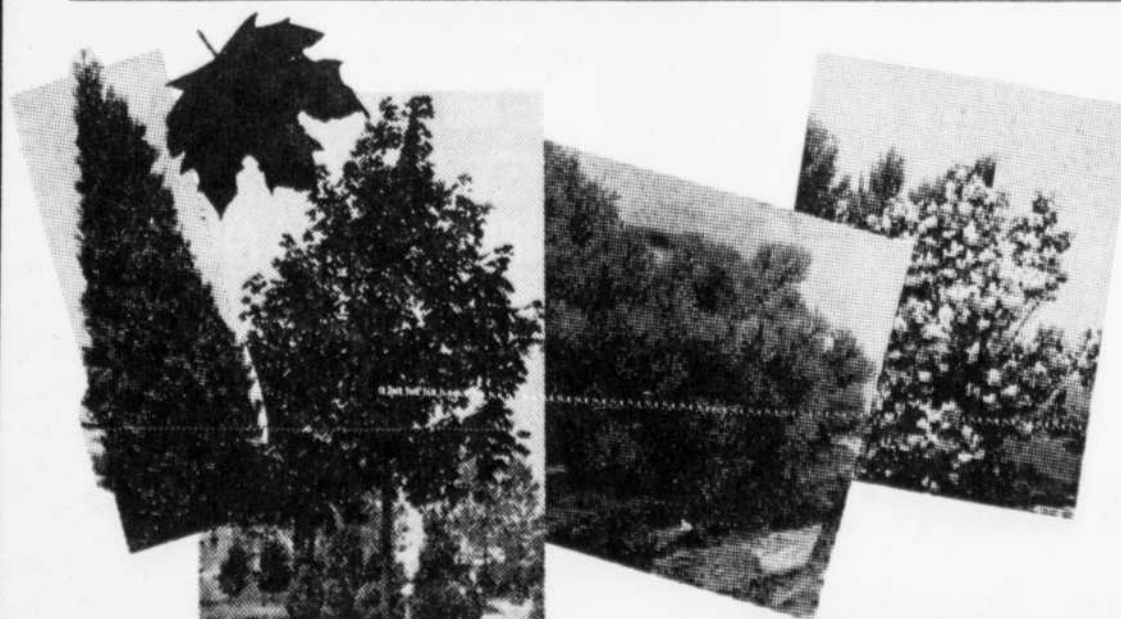


SUPER-ENGRAIS
10-6-4 - 20 kg
rég. \$9.95
SPECIAL 6⁹⁹



GOLF GREEN
18-6-9
20 kg
rég. \$12.95
SPECIAL 8⁹⁹
10 kg
rég. \$7.29
SPECIAL 4⁹⁹

LES PRIX SPECIAUX SUR LES ENGRAIS SONT VALIDES JUSQU'A EPUISEMENT DES STOCKS



Vu nos prix extrêmement bas, nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux commerces compétiteurs, afin de favoriser nos propres clients.

centre jardin

BEAUPORT
2030, boul. des Chutes
661-3250
LAC-BEAUPORT
Place Léo-T. Julien
849-3268
STE-FOY
Place de Ville
653-1665

GRAN et VILLENEUVE
podiatres

2611, boul. Laurier, Ste-Foy
Sur rendez-vous: 658-7738
Ouvert le soir

Aussi à Victoriaville Tél.: 758-3247

PHOTO CENTRE
BRUNET

FILMS

NOS PRIX
DE TOUS
LES JOURS

FILM KODACOLOR
POUR PHOTOS IMPRIMEES

110-12 poses	1.49
126-12 poses	1.49
135-24 poses	1.99

FILM CINE KODACHROME
SUPER 8
DEVELOPPEMENT INCLUS 5.09

RABAIS

photos \$1.00
couleurs

En nous remettant ce coupon avec un film Kodacolor, Fujicolor ou Agfacolor de 12-20-24 ou 36 poses pour traitement et impression, un RABAIS de \$1.00 vous sera automatiquement déduit du prix de vente lors de la remise de vos photos imprimées entre le 3 juillet et le 31 août 1979.
UN SEUL COUPON PAR FILM. LS-37

PHOTO CENTRE
BRUNET

MAIL ST-ROCH Québec 529-5741 PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1717 CARREFOUR Charlesbourg 623-1504

Les Indiens plaident leur cause à Londres



Max Gros-Louis, grand chef de la réserve du Village-des-Hurons, à Québec, salue le photographe avant de faire son entrée à la Chambre des communes, hier, à Londres.

LONDRES (Reuter) — Une délégation de 350 Indiens du Canada s'est présentée aux Communes, hier, afin de plaider la cause de leurs 300.000 frères de race vivant dans ce pays et demander aux parlementaires britanniques leur soutien en la matière.

Les dispositions prises lors de l'adoption de la constitution canadienne en 1867 par le Parlement britannique prévoyaient que les Communes demeuraient dépositaires du texte original, intitulé Acte de l'Amérique du Nord britannique. Depuis quelques années, certains gouvernements provinciaux et certains partis fédéraux canadiens songent à demander à Londres son rapatriement, bien que les divers secteurs de la vie politique canadienne ne se soient pas encore mis d'accord sur ce sujet. Une telle mesure exigerait l'approbation des Communes, pratiquement acquise si le gouvernement fédéral canadien en faisait formellement la demande.

Les Indiens du Canada estiment "qu'il est grand temps que les populations originelles du Canada soient acceptées comme membres à part entière de la confédération canadienne", ainsi que l'a déclaré le chef de la délégation des chefs de tribu, Noel Starblanket (manteau d'étoiles).

Comparant la situation de ses frères de race en Amérique du Nord à celle des Africains, il a ajouté que lors du démantèlement de l'empire britannique, la Grande-Bretagne a rendu leurs terres "à ses propriétaires d'origine en Asie et en Afrique avec le droit d'élaborer leur propre constitution". Il demande aux parlementaires britanniques d'assumer "la responsabilité résiduelle" qu'il estime être la leur.

Des colonisateurs

Selon le chef Georges Erasmus, une mentalité de colonisateur règne toujours au sein des 23 millions de Canadiens qui, en plus des Indiens, peuplent le pays. "Souvenez-vous qu'on ne nous a accordé le droit de vote qu'en 1960", a-t-il dit.

Pour le chef Starblanket dont l'aïeul White Calf (veau blanc) a signé un traité de paix avec les autorités canadiennes en 1875, "mon peuple a toujours vécu au Canada d'aussi loin que je me souviens, mais actuellement, nous n'avons guère plus qu'un statut d'observa-

teurs dans les discussions constitutionnelles qui ont cours".

Le chef Erasmus ne cache pas que tout retard apporté à résoudre le problème des Indiens pourrait provoquer des réactions violentes dans sa communauté. "Il ne s'agit pas de menaces, nous n'entendons que défendre légalement nos droits, a-t-il dit. Nous avons été très patients, mais souvenez-vous qu'il y a des jeunes derrière nous et que, bien que je n'aie que 32 ans, certains d'entre eux me

considèrent déjà comme un vieux jeton".

Lors d'une réunion dans les coulisses du Parlement, certains des chefs ont déclaré que l'on avait conseillé à la reine Elizabeth de ne pas les recevoir. Mais Lord Grey, membre de la Chambre des lords, a répondu à cela que le protocole exigeait que "malheureusement, il soit déconseillé à la souveraine de rencontrer cette délégation avant d'avoir écouté l'avis du gouvernement canadien".

"Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux"
(Voltaire 1694-1776)

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

6/36

Du 27 au 30 juin c'est le grand "Surfraise Party" Eaton!

Rendez une fraise heureuse! Venez la surprendre dans tous les restaurants libre-service Eaton... et amenez-y vos amis! Rayon 282



Gâteau au fromage et aux fraises (morceau) .89
Mousse aux fraises garnie de crème .65
Tartelette aux fraises .60
Tarte au yogourt aux fraises (pointe) .60

EATON

ANGELE BLANCHARD
Docteur en Optométrie
653-1969
Sur rendez-vous le jour et le soir
Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes).
CLINIQUE OPTOMETRIQUE STE-FOY
950, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis à Quatre-Bourgeois)

COMMERÇANTS!



Venez visiter notre salle de montre. Tous genres de cartes de vente en main.
Egalement, décors saisonniers.

TECHNIQUE D'ETALAGE DE QUEBEC
1588, de Vitre, Québec Tél.: 524-3670

LOUIS MONTIEL
notaire
824, Myrand, Ste-Foy
681-6144/871-5932

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e av., Limoilou, Québec

Gagnez une Toyota pour la vie!*



*Vous pourriez être l'une des cinq personnes chanceuses qui gagneront le droit d'utiliser une toute nouvelle Toyota Corolla Canadienne 1979 dès maintenant et, par la suite, une nouvelle Toyota, tous les trois ans, aussi longtemps qu'ils pourront conduire. Vraiment tout un concours!

Les gros caractères du concours. Allez chez votre concessionnaire Toyota remplir une formule d'inscription comprenant l'évaluation d'une nouvelle Toyota 1979. Vous serez alors admissible au concours. Et si vous achetez la p'tite pas possible Toyota Corolla 1979 avant la fin du concours, vous aurez dix chances supplémentaires de gagner, plus un coupon rabais de \$500, de \$250 ou de \$50.

Les petits caractères. Le concours se termine le 31 juillet 1979. Vous faites donc mieux de vous hâter! Les gagnants devront répondre, dans un laps de temps donné, à une question réglementaire et se conformer aux conditions suivantes: être âgés de 18 ans ou plus, détenir un permis de conduire en règle, avoir une assurance-automobile, s'engager à entretenir la voiture selon les termes d'un contrat de location et autres conditions. Vous obtiendrez les règles complètes du concours et les conditions rattachées au prix chez votre concessionnaire Toyota.

TOYOTA
Toute une voiture!
Tout un achat!

Toute une équipe de concessionnaires!

Charlesbourg
Charlesbourg Autos Ltée
6070, boul. du Jardin
Tél.: 623-9843

Lac Etchemin
Garage Gérard Lagrange
Lac Etchemin
Cité Dorchester
Tél.: 625-3651

Levis
Metivier Auto Inc.
160, route Kennedy
Tél.: 837-4701

Ste-Foy
Ste-Foy Toyota Inc.
2777, boul. du Versant Nord
Tél.: 658-1340

St-Raymond
Futuroto Inc.
279, rue St-Jacques
Cité Portneuf
Ligne Québec 694-1836

Ville Vanier
Capitale Toyota (Québec) Inc.
346, boul. Hume
Tél.: 681-7786

Paul Fortin
Paul Fortin
Paul Fortin

Grands soldes de juillet
Des rabais de

50 à 60%

sur nos chaussures et sacs à main
printemps-été

Paul Fortin
Place Québec Place Laurier

Vente au Poil

Syn

NOUS ABSORBERONS



En plus de rabais sans pré-
des Finances payera pour v
durant notre Vente au Poil,
vente annuelle pré-saison
automne-hiver 1979-80 à de
tition!

du 3 au 2

Débutant le 3 juillet au 8^e étage de
qu'à nos magasins de Place Laurier
veaux salons de fourrure ont été arr

8^e étage M

Un ascenseur vous sera spécialement
ment. Un personnel courtois et expé
choix.

Un acompte de 20% sera exigé sur

Les réparations seront gratuites pour
manteaux seulement, ainsi qu'un ent
teux de 600.00 et plus seulement.



Des chapeaux... à vous en faire p

Toute notre nouvelle collection
PRIX SPECIAL: profitez de ré

Un vaste choix de modèles
offerts dans des fourrures telle
renard, rat musqué, loup, et p

Vous trouverez sûrement le
surtout au prix qui vous convie

- Jaquette de chèvre
de montagne gris.

Spécial 199⁰⁰

- Jaquette de lapin:
brun, beige ou
blanc.

Spécial 269⁰⁰

- Veste de mouton de
Mongoli.

Spécial 279⁰⁰

et **349⁰⁰**

Pour les Juniors:

- Lapin français 3 sty-
les au choix, en
brun, blanc ou gris
naturel.

Spécial

349⁰⁰

et

399⁰⁰

- Manteau d'agneau
rasé teint ocelot.

Spécial

499⁰⁰

- Manteau de mouton
renversé, 5 styles
au choix.

Spécial

599⁰⁰

- Manteau en section
de loup.

- Manteau long en
mouton de Mongoli.

Spécial

699⁰⁰

- Manteau en têtes
de chat sauvage.

Spécial

799⁰⁰

- Manteau de rat
musqué naturel
ceinturé.

Spécial 1099.

- Manteau de nutria
garni d'un col de
chat sauvage.

Spécial 1099.

à 1299.

- Manteau en queues
de vison noir ou
pastel.

Spécial 1299.

- Manteau de castor
à longs poils, teint
loutre.

- Manteau de chat
sauvage pleines
peaux.

- Manteau de rat
musqué uni garni
de renard brun ou
bleu.

Spécial

1399⁰⁰

- Manteau de chat
sauvage chevron.

Spécial

1599⁰⁰

- Manteau de loup
chevron.

Spécial

1699⁰⁰

- Manteau de castor
à longs poils.

Spécial

1699⁰⁰ à 2099⁰⁰

- Manteau en queues
de vison, pastel
foncé ou noir.

Spécial

1799⁰⁰

- Manteau de loup naturel
à peaux allongées.

- Manteau de vison plei-
nes peaux ceinturé,
garni de bandes hori-
zontales au bas, avec
manche de fantaisie.
Ranch ou pastel.

- Manteau de vison plei-
nes peaux, avec ceintu-
re.

Spécial

1899⁰⁰

- Manteau de chat
sauvage naturel à
peaux allongées.

Spécial

1999⁰⁰

- Manteau en opossum
australien, gris.

- Manteau de castor à
longs poils, à peaux al-
longées.

- Manteau de vison plei-
nes peaux, avec cein-
ture et manche de fan-
tasia. Acajou ou pastel.

- Manteau de loup natu-
rel.

Spécial

2099⁰⁰

- Manteau de chat
sauvage tanuki.

- Magnifique man-
teau de renard bleu
à peaux allongées
ou chevronnées.

Spécial

2199⁰⁰

EXPOSITION

Du 4 au 28 juillet, nous vous invitons à la 7^e
exposition de tableaux du peintre québécois
Françoise Turcotte, à notre 6^e étage du Mail
St-Roch.

dicat
E QUÉBEC

LA TAXE DE 8%

Vente au poil

cédent, notre Responsable
ous la taxe de vente de 8%
du 3 au 28 juillet '79. Notre
le nouveaux modèles pour
s prix défiant toute compé-

28 juillet

otre magasin du Mail St-Roch, ainsi
et Place Fleur de Lys, où de nou-
énagés afin de mieux vous servir.

Mail St-Roch

it réservé et vous y conduira directe-
ment saura vous aider à faire votre

toutes les mises de côté.

raccourcir les manches et le bas des
reposage d'un an sur tous nos man-



Perdre la tête!

de chapeaux de fourrure est à
luctions allant jusqu'à

25%!

les plus nouveaux vous sont
es que: vison, chat sauvage,
usieurs autres.

modèle qui vous convient, et
nt!

- Manteau de chat sauvage naturel à peaux allongées.

Spécial
2699⁰⁰

- Manteau de vison à peaux allongées, nouveau style ajusté ou droit, avec col tailleur ou à pointe. Noir, ranch, pastel ou acajou.

- Manteau de loutre naturelle.

Spécial
2899⁰⁰

- Manteau de vison croisé noir et blanc, pleines peaux.

Spécial
2999⁰⁰

- Manteau de renard magellan.

Spécial
3299⁰⁰

- Magnifique manteau de loutre naturelle canadienne.

Spécial
3399⁰⁰

- PREMIERE QUALITE Superbe manteau de vison Canada Majestic à peaux allongées. Noir, pastel foncé ou buff.

Spécial
3699⁰⁰

POUR LUI:
(Mail St-Roch seulement)

- Paletot d'agneau rasé brun uni ou garni.

Spécial
449⁰⁰

- Paletot de têtes de chat sauvage.

Spécial
599⁰⁰

- Paletot de chat sauvage naturel.

Spécial
2299⁰⁰
à
2699⁰⁰

- Paletot de loutre naturelle.

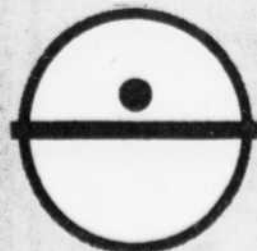
Spécial
3399⁰⁰

- Paletot de vison noir à peaux allongées. (1/38, 1/40)

Spécial
3499⁰⁰

- Paletot de castor à longs poils.

Spécial
1799⁰⁰



POT AU FEU

**Mangez bien,
payez peu!**

Le POT AU FEU vous offre un menu varié, délicieux et à des prix des plus abordables. Avant, pendant ou après votre magasinage, faites une halte pour savourer un petit... ou gros quelque chose.

Commencez la journée avec notre petit déjeuner:

- 1 oeuf
- 1 tranche de bacon
- 2 rôties
- 1 café
- 1 confiture au choix

Seulement
1.09

Ou profitez de notre spécial de tous les jours:

- pain
- soupe
- plat principal
- breuvage
- dessert

Seulement
2.75

Rentrée des étudiants pour la session d'été



jean-didier fessou
la vie sur le campus

Ce matin, c'était jour de rentrée à l'université Laval. C'est la session d'été qui commence. Une session un peu spéciale puisqu'elle s'adresse seulement à quelque 5.000 étudiants. Et, parmi eux, un bon millier suivra les cours de la "French summer school".

Ces étudiants, anglophones pour la plupart, passeront deux mois sur le campus afin de s'initier aux subtilités de la langue de Molière. De plus, un certain nombre de professeurs de français, langue seconde, en profiteront pour approfondir leurs connaissances. Parmi eux, mentionnons la présence de 35 Brésiliens, 45 Mexicains et 15 autres Sud-Américains. Ils séjourneront à l'université Laval dans le cadre d'un programme qui est organisé pour la seconde année consécutive et qui est le fruit de la collaboration du Comité latino-américain de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, du département de langue et de linguistique de l'université Laval et du ministère de Affaires inter-gouvernementales du Québec.

Ce programme spécial, qui dure trois semaines, s'adresse non seulement à des enseignants, mais aussi à des hauts fonctionnaires, des directeurs d'entreprises, des journalistes, des étudiants, des hommes politiques,

etc... Tous ont pour objectif l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue française. Outre les cours proprement dits, des activités culturelles

et sportives compléteront le programme.

Pour en revenir à la French

"summer school" qui rassemblera un bon millier de Canadiens anglais et d'Américains, c'est grâce au programme de bourses, cours d'été de

langue seconde mis sur pied par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux qu'elle a pu voir le jour. Le programme fédéral s'adresse à tous les étudiants canadiens âgés d'au moins 16 ans et étudiants à temps plein, à 18 ans. Le programme dure six semaines et son objectif général est l'apprentissage de la langue française, parlée et écrite, et l'initiation à la culture de la francophonie. L'accent est mis sur le fait français en Amérique et, plus particulièrement, sur le fait québécois. Près d'une trentaine d'institutions à travers le pays participent à ce programme d'été. A l'université Laval, c'est M. Marcel Tremblay qui le dirige.

Dès aujourd'hui, les étudiants passeront des tests et seront ensuite groupés selon leur niveau: élémentaire 1 et 2, intermédiaire 1, 2 et 3, supérieur 1 et 2. Les méthodes audiovisuelles pour les quatre premiers niveaux sont largement utilisées tandis qu'aux niveaux plus avancés, l'accent est mis sur la grammaire, l'explication de textes, les exercices structuraux, la phonétique corrective et la conversation.

De plus, il est intéressant de signaler qu'une équipe d'animateurs a été spécialement formée pour accueillir les étudiants non francophones. Cette équipe, qui a déjà huit années de pratique, est dirigée par Claude Côté.

Elle est formée de Marie Ducloux (musique et salon de français), Esther Caouette (macramé et excursions), Léonce Cantin (sports), Dominique Drolet (courtpointe et folklore), Josée Vaillancourt (chorale et soirées), Louis Côté (cinéma et photographie), Bernard Gagnon (soirées d'animation), Gilbert Bélanger (folklore et excursions) et Jean Guilbert (musique et soirées d'animation).

De plus, un bulletin quotidien, "La turlutte", sera distribué chaque jour aux étudiants pour les informer des activités de la journée. Pour plus de renseignements, il suffit de s'adresser au local 1231 du pavillon de Konink.

Enfin, "Le fil des événements" publiera, aujourd'hui même, un cahier spécial à l'intention de ces étudiants où seront consignés tous les renseignements utiles et nécessaires à leur séjour parmi nous. Souhaitons que la lecture de ce supplément, entièrement rédigé en français, ne soit pas trop inaccessible aux étudiants du niveau élémentaire.

Un dernier mot sur les 4.000 autres étudiants qui reprennent leurs études ce matin: la plupart d'entre eux sont des enseignants qui profitent de la période estivale pour compléter des cours de perfectionnement ou de recyclage professionnel.

Bienvenue à tous et bon séjour sur le campus.



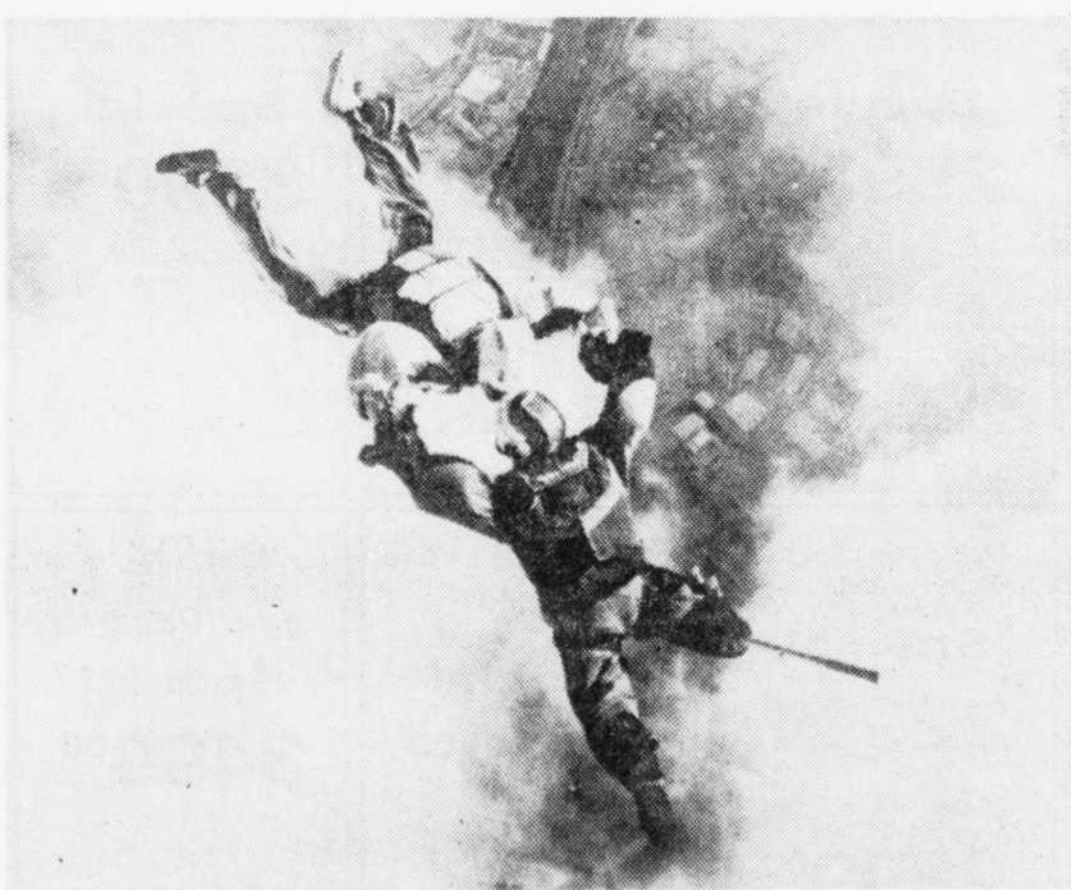
Des étudiants anglophones effectuent, dès le premier jour, tout un tas de formalités administratives nécessaires à la réussite de leur session d'étude. La plupart d'entre eux sont intimidés, mais la glace se rompra très vite.

du 16 juin au 4 août

Amateurs de photographie:

PARTICIPEZ AU 41^e CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOS AMATEURS

Vos meilleurs instantanés peuvent vous valoir de magnifiques prix



Présenté à travers le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, ce concours est organisé à Québec et dans la région par votre journal

LE SOLEIL

Concours de photos
390, rue St-Vallier est
Québec G1K 7J6



Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-03-2375-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant vingt et un (21) logements dans la municipalité de Ste-Marie district électoral de Beauce-Nord, selon un contrat à forfait et comportant: Un bâtiment en bois - (2 niveaux).

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'architecte: Beaudet & Nole, 110, 10e rue, Québec, (Québec) G1L 2M4. Tel.: 418-522-2749 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de cheque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de cheque visé, au montant de cinquante-cinq mille dollars (\$55.000), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur) le jeudi 16 août 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis 680, St-Amable, Edifice G, local 26-109, 26e étage, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Québec
- Association de la Construction de Montréal
- Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 9 août 1979 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

NOTE IMPORTANTE: Les bureaux des professionnels seront fermés durant les vacances de la construction (semaines du 16 et 23 juillet 1979).

Me Jean-Luc LESAGE, notaire,
Secrétaire de la Société



Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-03-2314-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant vingt et un (21) logements dans la municipalité de St-Martin district électoral de Beauce-Sud, selon un contrat à forfait et comportant: Un bâtiment en bois - deux (2) niveaux.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'architecte: Beaudet & Nole, 110, 10e rue, Québec, (Québec) G1L 2M4. Tel.: 418-522-2749 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de cheque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de cheque visé, au montant de cinquante mille dollars (\$50.000), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur) Jeudi le 16 août 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis 680, St-Amable, Edifice G, local 26-109, 26e étage, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Québec
- Association de la Construction de Montréal
- Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 9 août 1979 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

NOTE IMPORTANTE: Les bureaux des professionnels seront fermés durant les vacances de la construction (semaines du 16 et 23 juillet 1979).

Me Jean-Luc LESAGE, notaire,
Secrétaire de la Société

Activité accrue dans les grands hôpitaux de Québec

par Roger BELLEFEUILLE

Contrairement aux années antérieures, l'activité sera accrue dans les

grands hôpitaux généraux de l'agglomération de Québec au cours des mois de juillet et août. Il ressort en effet d'un relevé effectué par LE SOLEIL

auprès de sept établissements que l'objectif est de réduire les listes d'attente alourdies par le mouvement de grèves tourmentées.

Plusieurs administrations hospitalières ont admis que les moyens de pressions utilisés par les infirmières et infirmiers ont permis de réaliser des économies budgétaires: ces économies, en retour, permettront de recourir à du personnel occasionnel, soit du soutien, soit de nursing, sans pour autant affecter les plans de restrictions budgétaires imposés par le ministère des Affaires sociales là où il y a déficit.

La prudence est de rigueur cependant, aucune entente n'étant encore intervenue entre infirmiers et infirmières affiliés à la Fédération des SPIQ et le gouvernement.

A l'hôpital Laval, particulièrement touché par ce conflit, l'objectif est d'atteindre un taux d'occupation de 77 pour 100, ce qui implique le maintien en activité de 30 lits supplémentaires. Tous les patients qui faisaient partie d'une liste d'attente jugée urgente ont été opérés depuis le début du moratoire observé par le personnel de nursing.

L'Hôtel-Dieu de Lévis qui compte

une liste d'attente de quelque 1,400 noms, ajoutera aussi une dizaine de lits au cours de la période estivale et maintiendra ouverte une salle d'opération de plus pour traiter le plus grand nombre possible de cas de chirurgie élective, c'est-à-dire ne présentant pas un état d'urgence.

Au CHUL, dont le taux d'occupation était jeudi de 55 pour 100, l'objectif était de le porter progressivement à 74 pour 100 et si nécessaire de l'augmenter davantage si le besoin se faisait sentir. Mais là comme ailleurs, le problème le plus aigu en période estivale, est de trouver du personnel de remplacement qualifié.

Depuis le début du moratoire, l'Hôtel-Dieu de Québec a réussi à admettre en salle d'opération les 109 cas jugés les plus urgents. Contrairement à ses prévisions antérieures, l'établissement tentera de porter de 75 pour 100 à 85 pour 100 son taux d'occupation au cours de la période du 5 août au 19 août.

L'Enfant-Jésus qui n'est pas affligé par des problèmes de restrictions budgétaires, semble-t-il, répètera son

expérience de l'an passé en maintenant un taux d'occupation au maximum. Sa liste d'attente est maintenant autour de 1,200 patients et le taux d'occupation qui était de 65 pour 100 lors de l'arrêt des grèves rotatives devrait atteindre les 80 pour 100 cette semaine.

Saint-François-d'Assise n'emboîtera pas le pas et maintiendra son taux d'occupation pour la période de vacances de ses employés autour de 66 pour 100.

La liste d'attente à cet endroit ne serait que de 400 cas et nombre d'entre eux, soit 4 sur 10 selon une expérience tentée l'an dernier, déclinent au cours de l'été l'invitation d'entrer à l'hôpital, préférant attendre à l'automne. L'établissement ne pourrait pas se permettre, en outre, de déboursier \$200,000 supplémentaires pour remplacer le personnel en vacances.

Enfin, l'hôpital du Saint-Sacrement acceptera plus de patients en août que prévu. L'hôpital compte une liste d'attente de quelque 1,300 cas jugés électifs et semi-urgents.

Une suggestion de Lazure écartée par le conseil sur le maintien des services

par Roger BELLEFEUILLE

Une suggestion faite pendant le conflit des infirmières dans les hôpitaux de la région de Québec par le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, n'a pas trouvé preneur auprès d'un expert nommé par le conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux.

Le Dr Lazure avait en effet déclaré devant l'Assemblée nationale que les médecins devraient faire davantage confiance au sens de responsabilité professionnelle des infirmières en faisant hospitaliser les patients qui nécessitent une intervention ur-

gente, dans l'espoir, en somme, que le syndicat accorde le personnel supplémentaire requis.

Or, selon le Dr Pierre Nadeau, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui a enquêté à l'hôpital Laval de Québec durant la période de conflit, «le chirurgien ne peut pas, en conscience, entreprendre des interventions chirurgicales de cette envergure sans avoir la certitude qu'il aura le personnel nécessaire pendant la période post-opératoire immédiate pour s'occuper de son malade».

D'autre part, si le Dr Nadeau estime qu'il y a eu probablement une certaine

exagération sonnait l'alarme dès le 22 mai dernier, il confirme un peu plus loin que les appréhensions rendues publiques par l'Association des conseils des médecins et dentistes étaient fondées.

En date du 15 juin, note-t-il, il y avait encore 14 malades cardiaques graves et une dizaine de patients pulmonaires graves qui n'ont pas reçu les soins auxquels ils avaient droit.

Et d'ajouter l'expert nommé par le conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux:

«Il ne fait pas de doute que ces délais sont beaucoup trop longs et qu'ils risquent d'être préjudiciables aux malades. Certains d'entre eux pourraient voir leur état se détériorer de façon grave et permanente.»

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21 h.

EPARGNEZ!
chez RENFREW
LA VENTE D'ETE
DE FOURRURES
est en cours!
HOLT RENFREW
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

CERTAINES VOITURES DE LUXE
RÉVÈLENT QUE VOUS AVEZ
FAIT UNE FOLIE. LA VOLVO 264,
QUE VOUS AVEZ FAIT UN PLACEMENT



Toutes les voitures de luxe sont impressionnantes dans la salle de vente. A leur prix, c'est normal. Malheureusement, nombre d'entre elles le sont moins sur la route. Quant à la Volvo 264, c'est justement là qu'elle se distingue.

Notre Volvo 264 offre la souplesse, le confort et les

commodités que vous exigez d'une berline de luxe. Plus la supériorité technique que vous attendez d'une Volvo. Un V6 à injection et arbres à cames en tête, avec une direction et une suspension garantissant agilité et docilité.

Donc, avant d'acheter n'importe quelle voiture de luxe, passez à nos

salles de vente. Vous y trouverez la qualité et le confort que vous voulez, plus les performances, la maniabilité et la sécurité d'une Volvo 264. Et probablement pour moins cher que vous n'auriez cru.

VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT C'EST UNE BONNE AFFAIRE

Turmel Automobiles Inc.
1385, rue Dorchester nord
522-2793

Jacques Girard Automobiles Inc.
656, Graham-Bell, Ste-Foy
687-0753

A PLACE STE-FOY

Vente de juillet



20
à
40%
de rabais
sur les
fameux
orgues

Thomas
à clavier lumineux

(à voir chaque semaine à l'émission de Laurence Welk).

NOUVEAU!

Nous sommes maintenant dépositaire
DES PIANOS

Kimball

(garantie de 75 ans)

et **YAMAHA**

Pendant tout le mois de juillet,
nous vous offrons

20 et 25% de rabais sur les pianos KIMBALL
et
15 et 20% sur les pianos YAMAHA

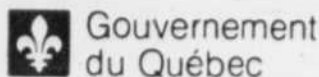
Ces réductions sont accordées sur des ventes sans échange.



**PLACE
STE-FOY
Sainte-Foy
653-1363**

Bédard veut facturer la protection de la SQ aux municipalités qui laissent tomber leurs policiers

Avis public



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Avis d'intention de classement d'un bien culturel MAISON SISE A SAINT-ROMUALD-D'ETCHEMIN

Le ministre des Affaires culturelles du Québec donne avis:
au Greffier de la Cité de Saint-Romuald d'Etchemin
et à la Cité de Saint-Romuald d'Etchemin
Hôtel de Ville, 1145, rue Commerciale
C.P. 2007
Saint-Romuald-d'Etchemin, Qué.
G6W 5M3

cette dernière, propriétaire du bien culturel ainsi désigné:

"Une maison sise aux numéros 1068, 1070 et 1072 de la rue Commerciale à Saint-Romuald et située sur un terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro QUATRE-VINGT-SEPT (Pte 87) du cadastre officiel de la paroisse Saint-Romuald-d'Etchemin, division d'enregistrement de Lévis.", de son intention de procéder au classement du bien culturel ci-haut désigné pour les motifs suivants:

"Cette maison, aux dimensions imposantes et datant du début du XIXe siècle, est menacée de démolition."

Le ministre des Affaires culturelles donne également avis:

Qu'il prendra l'avis de la Commission des biens culturels du Québec sur l'opportunité de procéder au classement du bien culturel ci-haut mentionné.

Que toute personne intéressée peut, dans les trente (30) jours de la transmission du présent avis, faire des représentations auprès de la Commission des biens culturels du Québec.

Que si le classement du bien culturel ci-haut désigné se réalise, ce classement prendra effet à compter de la transmission du présent avis.

Le présent avis est transmis conformément à la Loi sur les biens culturels (L.Q. 1972, chap. 19 et amendements).

Signé à Québec, ce 4 juin 1979.

LE MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES
Denis Vaugeois

CHICOUTIMI (PC) — Si le gouvernement du Québec entend faire défrayer par le fédéral les services dispensés ici par la Sûreté du Québec, il compte également facturer aux municipalités qui choisissent de se départir de leurs forces policières le coût de la protection offerte par la Sûreté.

C'est ce que le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, a laissé entendre, dimanche, au congrès des chefs de police du Québec, à Chicoutimi.

Certains chefs de police se demandaient quelles mesures l'Etat envisageait de prendre, vu le fait qu'au cours de la dernière année, plus de 25 municipalités se sont départies de leurs forces policières pour en laisser la responsabilité — et les coûts — à la Sûreté du Québec, c'est-à-dire à l'ensemble des contribuables québécois.

Les propositions faites par le ministre à ce sujet sont celles qu'on trouve dans le

projet de loi 48 modifiant la loi de police.

C'est sous le thème de la prévention de la criminalité que se sont ouvertes, dimanche, les 47es assises annuelles de l'Association des chefs de police du Québec.

Pour le juge Guy Tremblay, de la Commission de police du Québec, le travail de prévention du crime qui revient aux policiers peut être amélioré sur trois plans: l'image que projette la police peut favoriser la collaboration de la population; la

police devrait rester maîtresse de sa gestion et enseigner aux élus municipaux et à la population le respect de cette autonomie; la police doit, enfin, cesser de blâmer le voisin: tribunaux, avocats, magistrats, commission des libérations conditionnelles, agents de probation.

En matinée, hier, Robert Vézina de Québec, président sortant de l'association, a réclamé à court terme, que les municipalités de 5,000 habitants ou moins qui ont un service de police soient tenues de le maintenir; que celles de plus de 5,000 habitants assurent un service de protection régi par les normes minimales, ou s'assurent par contrat les services de la Sûreté du Québec, en prévoyant l'intégration des

policiers municipaux au corps provincial.

Sondage politique

MONCTON (PC) — La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick se livrera à un sondage auprès des francophones de cette province, au cours des prochains mois, dans l'espoir de cerner leurs opinions politiques.

Le questionnaire porte sur l'attitude des Acadiens quant à leur avenir au Nouveau-Brunswick et le rôle des minorités dans une constitution canadienne remaniée.

Vente de surplus

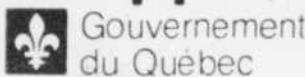


Gouvernement
du Québec

Service général des Achats

Projet: S.P. 001160 — Vente véhicules automobiles comprenant: familiale / 4 x 4 / pick up / camionnette / etc.
Endroit: 1601, boul. Hamel, Duberger, Québec (côté intérieur).
Visites: 4, 5 et 6 juillet 1979, de 10h00 à 16h00.
Clôture de la soumission: Le 11 juillet 1979 à 15h00.
Documents disponibles: Sur place/ou Service général des Achats, 1155, Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, G1R 4X8.
Tél.: (418) 643-5438.
Le directeur général
Gaston Oulmet

Appel d'offres



Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9075	12 000 poteaux pour catadioptre en acier galvanisé à chaud	Québec

Clôture de la soumission: 17 juillet 1979 à 15 00 heures

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement.
Bureau des Appels d'offres.
1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué., G1R 4X8.
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.
Le directeur général
Gaston Oulmet

Ministère des Transports

Projet 106-0305-9 — Construction d'un pont et de ses approches au-dessus de la rivière Cacouna sur le chemin 2e rang ouest, dans la municipalité de St-Ephrem, comté de Rivière-du-Loup.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$10.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$32.000.00 ou chèque visé: \$16.000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$16.000.00
Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mardi, 24 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 110-0303-9 — Construction d'un pont et de ses approches au-dessus de la rivière Quie sur la route Drapaud, dans la municipalité de St-Onésime-d'Ixworth, comté de Kamouraska-Témiscouata.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$10.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$42.000.00 ou chèque visé: \$21.000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$21.000.00
Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mardi, 24 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 320-2616-9 — Réfection partielle de la couche d'usure à l'époxy-goudron sur la dalle des travées suspendues du pont de l'île d'Orléans, sur la route 368, dans les municipalités de Beauport ville et St-Pierre I.O., comté de Montmorency. Longueur: 0,6 km.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$7.000.00 ou chèque visé: \$3.500.00 ou obligations conformes aux exigences: \$3.500.00
Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mardi, 24 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 320-2620-9 — Réparation aux piliers supportant les travées métalliques (fermes d'acier) du pont de l'île d'Orléans sur la route 368, dans les municipalités de Beauport et St-Pierre I.O., comté de Montmorency.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$54.000.00 ou chèque visé: \$27.000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$27.000.00
Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 Crémazie est (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mercredi, 18 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 327-2623-9 — Réparation d'un pont au-dessus de la rivière Palmer sur les Rangs VI et VII, dans la municipalité de St-Jacques-de-Leeds, comté de L'Annapolis.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$5.200.00 ou chèque visé: \$2.600.00 ou obligations conformes aux exigences: \$2.600.00
Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mardi, 17 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$35.000.00 ou chèque visé: \$17.500.00 ou obligations conformes aux exigences: \$17.500.00
Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mardi, 24 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 327-2623-9 — Réparation d'un pont au-dessus de la rivière Palmer sur les Rangs VI et VII, dans la municipalité de St-Jacques-de-Leeds, comté de L'Annapolis.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$5.200.00 ou chèque visé: \$2.600.00 ou obligations conformes aux exigences: \$2.600.00

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mardi, 17 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 535-0906-9 — Terrassement, structure de chaussée et construction d'un pont au-dessus de la rivière Ulverton sur les Chemins Baker et Ely, dans la municipalité de Melboume canton, comté de Johnson.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$17.000.00 ou chèque visé: \$8.500.00 ou obligations conformes aux exigences: \$8.500.00

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mardi, 17 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 656-2304-9 — Réparation des surfaces de béton de deux viaducs sur la route 116, dans la municipalité de Longueuil ville, comté de Laporte et Talton.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$5.700.00 ou chèque visé: \$2.850.00 ou obligations conformes aux exigences: \$2.850.00

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mercredi, 18 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 665-1903-9 — Réparation de la chaussée en béton de ciment sur l'autoroute 40 dans diverses municipalités et divers comtés de l'île-de-Montreal.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$54.000.00 ou chèque visé: \$27.000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$27.000.00

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 Crémazie est (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mercredi, 18 juillet, 1979.

15 00 heures le mercredi, 1er août, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 667-2605-9 — Reconstruction du tablier et autres travaux sur le pont au-dessus de la rivière Lacolle, sur la route 223, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel paroisse, comté de St-Jean.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$4.000.00 ou chèque visé: \$2.000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$2.000.00

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mercredi, 18 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 667-2606-9 — Réparation d'un pont sur le boulevard Marie-Victoria dans la ville de Ste-Catherine, comté de Châteauguay.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$2.400.00 ou chèque visé: \$1.200.00 ou obligations conformes aux exigences: \$1.200.00

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mercredi, 18 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 674-2111-9 — Inspection sous-marine de trois piliers du pont au-dessus de la rivière Rouge, sur la route 148, dans la municipalité de canton Grenville, comté d'Argenteuil.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$300.00 ou chèque visé: \$150.00

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mercredi, 18 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 776-0104-9 — Terrassement et structure de chaussée sur l'ancienne route 11, dans la municipalité de Lac-des-Écorces paroisse, comté de Laurentides-Labellie. Longueur du projet: 2,8 miles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Un versement de \$10.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$60.000.00 ou chèque visé: \$30.000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$30.000.00

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: 15 00 heures le mercredi, 25 juillet, 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Ministère des Transports

Avis de modification

Projet 658-2118-9 — Localisation d'aqueduc du pont au-dessus du Chenal aux Castors, dans les municipalités de Ste-Genevieve-de-Berthier et La-Visitation-de-la-Ste-Vierge-de-l'île-du-Pads, comté de Berthier.

Les soumissionnaires doivent prendre note qu'il s'agit des travaux suivants: Localisation par plongée sous-marine d'un tuyau d'aqueduc situé à proximité des piliers du pont rivière Chenal aux Castors, dans les municipalités de Ste-Genevieve-de-Berthier et La-Visitation-de-la-Ste-Vierge-de-l'île-du-Pads, comté de Berthier.

De plus, la clôture de la réception des soumissions est reportée au mercredi, 18 juillet 1979, à 15 00 heures.

Le sous-ministre
Hugues Morrisette



Société
d'habitation
du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-03-2111-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant vingt et un (21) logements dans la municipalité de St-Louis-de-Pintendre, district électoral de Beauce-nord, selon un contrat à forfait et comportant: Un bâtiment en bois - (2 niveaux).

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'architecte: Beaudet & Nolet, 110, 10e Rue, (Québec) G1L 2M4, Tél.: 418-522-2749 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de cinquante mille dollars (\$50,000), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur) Jeudi le 16 août 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la direction générale des Opérations, sis 680, St-Amable, Edifice G, Local 26-109, 26e étage, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

— Association de la Construction de Québec
— Association de la Construction de Montréal
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 9 août à 14 heures et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

NOTE IMPORTANTE: Les bureaux des professionnels seront fermés durant les vacances de la construction (semaines du 16 et 23 juillet 1979).

Me Jean-Luc LESAGE, notaire,
Secrétaire de la Société



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
ÉTAGÈRES EN BOIS
DOSSIER: SP-218

Des soumissions pour la fourniture d'étagères en bois seront reçues au plus tard à 10:00 heures (heure locale), le 13 juillet 1979 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 13:00 heures aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905, rue Delormier
Montréal, Qué.
H2K 3V9

CENTRE
DE DISTRIBUTION
DE MONTRÉAL
7500, rue Tellier
Montréal, Qué.
H1N 3M7

CENTRE
DE DISTRIBUTION
DE QUÉBEC
2900, rue Einstein
Ste-Foy, Qué.
G1X 3X4

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'aff



Une partie des participants au Rond-Point Pionniers 1979.

Le Soleil, Reynald Lavoie

Campement sur les plaines Un échange de quatre jours pour 500 jeunes pionniers

par Benoit MUNGER

Si, comme le souligne Jacques Letarte, aumônier du groupe de pionniers du quartier Saint-Sauveur, "les adolescents sont capables de faire des choses de fun", ils l'ont prouvé, au cours de la fin de semaine, sur les plaines d'Abraham.

Plus de 500 pionniers francophones du Canada se sont en effet réunis quatre jours pour échanger des connaissances, partager et s'amuser. Subventionné par Festival Canada dans le cadre des fêtes du premier juillet, le Rond-Point Pionniers 1979 a attiré des adolescents âgés de 14 à 17 ans venant de quatre provinces: le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et le Québec.

Si on ajoute à ces jeunes les adultes qui les accompagnaient, c'est près de 750 personnes qui ont campé sur les plaines d'Abraham, juste derrière l'ancienne prison.

De vendredi jusqu'à hier, les pion-

niers ont eu l'occasion de participer à de nombreuses activités: jeux de groupe, ateliers d'expression, activités pastorales, feux de camp, olympiades, etc.

Dimanche après-midi, par exemple, on avait organisé une exposition technique où chaque groupe de pionniers démontrait ce qu'il pouvait faire. Pendant que les pionniers de Saint-Mathieu-de-Touraine, dans la région de Gatineau, expliquaient comment fabriquer un canot de fibre de verre, ceux de Rivière-des-Prairies démontraient comment on peut construire une douche en plein bois.

Dans un autre kiosque, des pionnières d'un groupe de Gaspé, Ann Dunn et Madeleine Giasson, donnaient des explications sur la pêche au homard.

Quant aux pionniers d'Ottawa-Vanier, ils donnaient des conseils sur le meilleur moyen de faire du pain ou de cuire un oeuf, en plein bois, sans poêle à frêre.

Pour toute la durée du Rond-Point, des pionniers de Saint-Hyacinthe, Iberville et Tracy ont publié un journal dont le nom, Le Korrigan, signifie "petit lutin malfaisant".

Si on fait exception du temps, pas toujours clément, les jeunes ont bien apprécié leur séjour à Québec. "C'est pas mal bien organisé, commente ce pionnier de Tracy qui compte faire, au cours de l'été, le tour de la Gaspésie en bicyclette avec un compagnon.

"C'était pas assez long", souligne un pionnier de Jonquière venu, avec ses compagnons, expliquer ce que seront les championnats mondiaux de canoë-kayak.

Le mot de la fin revient au coordonnateur du Rond-Point, Jacques Letarte: "Pour moi, ces quatre jours, ça été pas mal extraordinaire." A voir la mine réjouie des jeunes, dimanche, le Rond-Point Pionniers 1979 aura été extraordinaire pour eux aussi.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Les fêtes du Canada à Québec

Environ 400 personnes ont assisté dimanche, à la cérémonie de la levée du drapeau, face à l'hôtel de ville de Québec, dans le cadre des fêtes du Canada. En l'absence du maire, M. Jean Pelletier, le conseiller du district Champlain, M. Jules Blanchet, a présidé la cérémonie. Pour la circonstance, le 22^e Régiment a fait le trajet entre la Citadelle et l'hôtel de ville en formation de parade. Le temps, en cette journée du premier juillet, n'a pas toujours été clément comme en fait foi à gauche cette photo d'une mère et sa fille, prise sur les plaines d'Abraham, dimanche après-midi. On a d'ailleurs dû contremander certaines activités.



Le Soleil, Reynald Lavoie



**Voici pourquoi
les diamants Birks
vous coûtent moins cher**

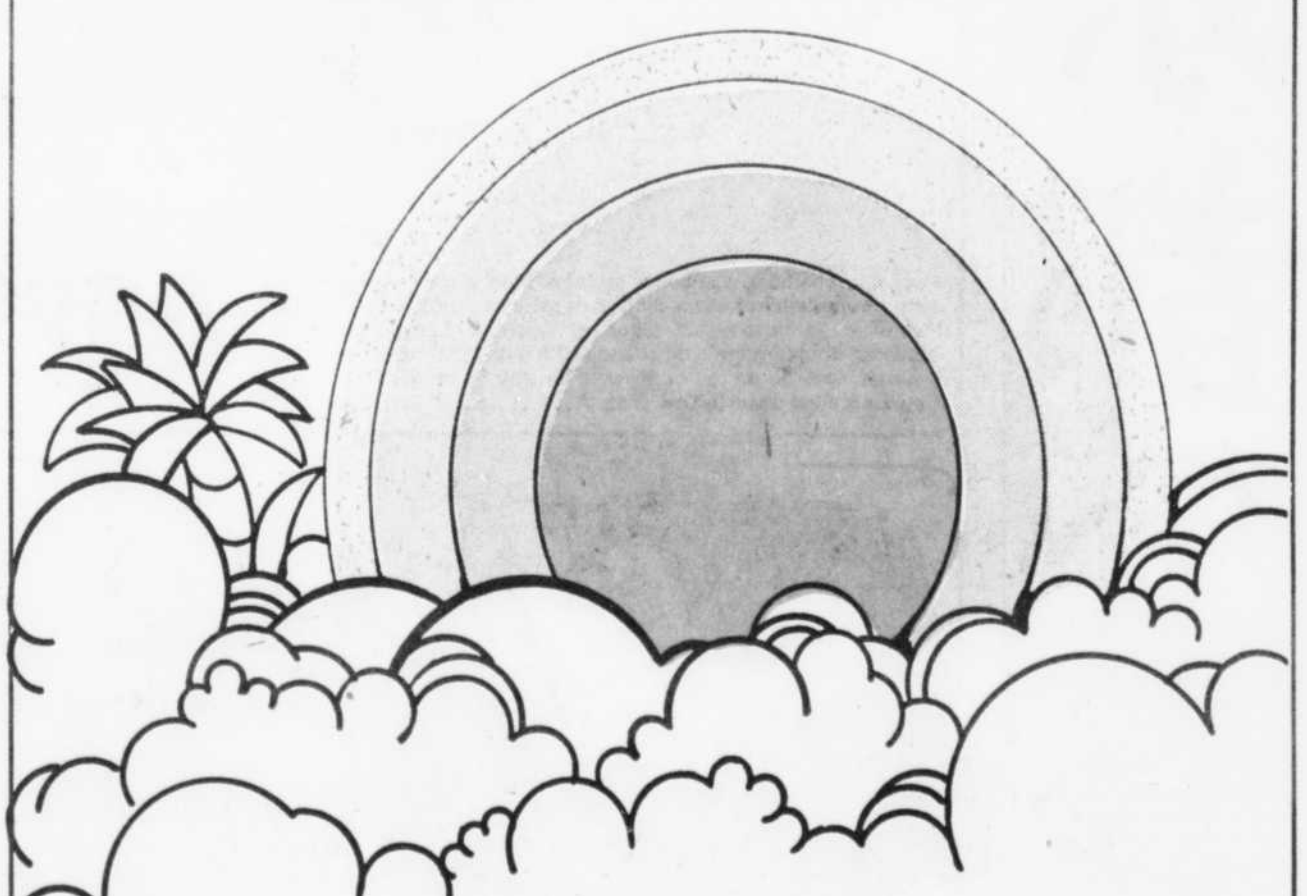
- Les acheteurs de Birks sont des gemmologues professionnels qui fréquentent les marchés mondiaux et achètent à la source en très grande quantité.
- Nous fabriquons les bagues à diamants dans nos propres ateliers, réalisant ainsi une économie supplémentaire dont nos clients bénéficient.
- Le fait que nous achetons et vendons plus de diamants que quiconque au Canada réduit nos coûts — et aussi les vôtres!
- Certains magasins ne révèlent pas toutes les caractéristiques de leurs diamants, comme le carat, par exemple. Birks vous donne tous les détails — avec précision.
- Il arrive que le prix d'un diamant réduit de 40% dans d'autres magasins soit encore plus élevé que le prix régulier chez Birks — pour le même diamant.

Donnez-vous la peine d'aller voir ailleurs et comparez. Nous sommes sûrs qu'après cela vous serez content de revenir chez Birks.

les Diamants Birks
ont l'éclat de l'amour

en vacances...

**vous trouverez LE SOLEIL
en vente tous les jours**



EN CAMPING

Camping de St-Laurent, St-Michel, Cité Bellechasse, Qué.	Camping du Gouvernement, Beaumont, Cité Bellechasse, Qué.	Rest. Casse-Croûte, 169, Dupont ouest, Pont-Rouge, Portn.	R. Morency, 180, Royale, St-François, I.O.
Camping la Demie-Lieue, St-Jean Port-Joli, Cité L'Islet, Qué.	Camping les Jlets de Berthier, Berthier, Cité Montmagny, Qué.	Alimentation Roby, Route 138, Nouvelle, Portn.	Aimé Lepage, 109, Royale, St-François, I.O.
Camping au Vieux Fanal, St-Apollinaire, Cité Lotbinière, Qué.	Camping la Tasserie, St-Michel, Cité Bellechasse, Qué.	Epicierie Noël Germain, 64, Boul. Notre-Dame, Pont-Rouge, Portn.	P.E. Gagnon, 848, Royale, St-Jean, I.O.
Camping Bellevue, St-Croix, Cité Lotbinière, Qué.	Accommodation Chez Marc, 2444, Boul. Fossambeault, St-Catherine, Portn.	Camping Rivard, Deschambault, Cité Portneuf, Qué.	Camping Lac Flambeau, Château-Richer, Montmorency, Qué.
Camping Karo Enr., 17, Principale est, St-Etienne de Lauson, Qué.	Epicierie Lac St-Joseph, 27, Boul. Gingras, Lac St-Joseph, Qué.	Plage Germain Camping, Lac St-Joseph, Qué.	Mme Robert Boisvert, 28, rue Beaumont, Lac St-Joseph, Qué.
Camping Beaumont, Beaumont, Cité Bellechasse, Qué.	Etai Carolo, Boul. Fossambeault, St-Catherine, Portn.	Epicierie Boutet, Lac Sergent, Québec	Camping La Genévrier, Baie St-Paul, Cité Charlevoix, Qué.
	Jacques Higgins, 3, rue Jolicoeur, St-Catherine Portn.	Epicierie Lac Sept-Îles, Lac Sept-Îles, Québec	

楽しいお食事は京都へ

Des spécialistes du steak, il y en a tant et plus. Au Kyoto, on ajoute un raffinement: le steak est présenté en spectacle et servi à la japonaise. Et la mise en scène se fait à votre table... aux mains d'un chef cuisinier qui transforme à couteaux tirés une tendre pièce de bœuf et des légumes bien frais... en festin d'empereur!

Pourquoi vous contenter d'un steak ordinaire? Au Kyoto, on vous l'offre 'spectaculaire'.

Du lundi au vendredi: déjeuner d'affaires de midi à 14h00.



LA MAISON DU STEAK 'SPECTACULAIRE'.

560, av. Grande Allée est, en face de l'hôtel Leows-Le Concorde. Pour réserver, composez 529-6141.

Malgré la pluie, les Canadiens ont fêté

par la Presse Canadienne

Disant vouloir "maintenir le Canada uni", un homme identifié comme étant Stephen Wohl s'est attiré des bouteilles de bière vides et

des huées, dimanche soir, en se promenant dans le Vieux-Montréal avec un drapeau canadien.

On venait, pour le deuxième soir de suite, d'annuler un concert de rock and

roll avec des vedettes bien connues.

Mais, à l'extérieur du Québec, la pluie n'a pas eu raison des sentiments patriotiques des Canadiens.

A Toronto par exemple, près de 20,000 personnes ont participé à un pique-nique près de l'édifice du parlement ontarien, en compagnie de la reine mère et du premier ministre William Davis.

A Ottawa, quelque 60,000 spectateurs ont bravé une pluie fine pour assister à un spectacle de variétés et à un feu d'artifice sur la colline parlementaire.

Dans l'après-midi, quelque

10,000 personnes se sont rendues devant le Parlement pour célébrer le 112e anniversaire du Canada.

La foule, très discrète, n'a applaudi le défilé qu'au passage de la fanfare de la GRC

et d'une fanfare de 175 adolescents de Burlington, Ont.

Parmi les milliers de personnes qui ont défilé la pluie se trouvaient le gouverneur général, M. Edward Schreyer, sa femme Lily et leurs quatre enfants.

Selon la GRC, 10,000 personnes ont observé le défilé sur la colline du parlement et des milliers d'autres dans les rues du centre-ville d'Ottawa. Il s'agissait de marquer aussi l'année internationale de l'enfant.

De l'autre côté de la rivière, à Hull, d'où partait le défilé, il y avait bien 3,500 personnes sur la route décorée du drapeau à la feuille d'érable.

Dans presque toutes les villes et villages du pays, il y a eu des pique-niques, feux d'artifices et autres festivités.

A Saint-Jean, Terre-Neuve, plusieurs musiciens ont participé au festival folklorique du parc Bannerman.

A l'Île-du-Prince-Édouard, il y a eu des courses de bateaux et un concours de violonneux.

En Nouvelle-Écosse, 50,000 personnes ont assisté à un spectacle aérien des Forces armées à la base de Shearwater, près de Dartmouth, et 30,000 personnes se sont rendues au festival pop d'Arndness.

Miracle Mart

Un décor de très bon goût, alliant confort et économie!

Rabais jusqu'à \$12

Tentes ajourées pour réaliser vos rêves de décoration!

Donnez à vos fenêtres une petite note de simplicité moderne. Un tissage ajouré permet au soleil de s'infiltrer... discrètement tout en conservant l'intimité de votre foyer. Tête à plis pincés. Mélange d'acrylique/nylon/polyester dans de jolis tons de brun, beige ou rouille.

150"x95" Ord. 95.99

83.99 la paire

75"x95", Ord. 47.99 36.99 la paire

(Non vendues au Mall Cavendish)

Rabais \$15

120"x95" Ord. 59.99

44.99 la paire

Si vous êtes du genre plutôt classique, nos tentures en polyester brodé sauront sûrement vous plaire! Légères, faciles d'entretien, elles ne nécessitent aucun repassage. Tête à plis pincés. Blanc, brun, écru ou ton or.

150"x95", Ord. 69.99 54.99 la paire

(Non vendues au Mall Cavendish)

Rabais jusqu'à \$11

150"x95" Ord. 74.99

63.99 la paire

120"x95" Ord. 44.99

34.99 la paire

Pour une toute autre allure, des tentures à motif de couleur contrastante. Tête à plis pincés. Mélange d'acétate/polyester dans les tons de brun, naturel ou melon.

75"x95", Ord. 37.99 28.99

Que ce soit pour la chambre à coucher, la salle de séjour ou la salle à manger, ces rideaux en polyester compléteront tout beau décor! Or, brun, blanc,ivoire.

144"x95", Ord. 54.99 43.99

(Non vendues au Mall Cavendish)

Rabais \$13

Ord. 54.99

41.99 ch.

Pour une chambre à coucher toujours fraîche, ce couvre-lit fera sans doute l'affaire! Confectionné de polyester pour vous faciliter l'entretien, le dessus est piqué et légèrement accentué d'une broderie; double volants de chaque côté. Fond blanc avec broderie de brun, rose ou de ton or. Pour lit jumeau ou lit double.

Couvre-oreiller assorti, Ord. 9.99 6.99

Rabais jusqu'à 25%

Toiles en vinyle opaque, isolées d'une feuille d'aluminium. Unies ou avec franges. Blanc seulement.

Toile unie 27"x58"	Toile avec frange 27"x58"
Unies	Prix ord. Prix vente
27"x58"	7.29 5.49
30"x70"	8.99 6.99
36"x70"	8.99 6.99
42"x70"	10.99 8.99
48"x70"	14.99 11.99
54"x70"	16.99 12.99
63"x70"	28.99 21.99
72"x70"	32.99 25.99
77"x70"	48.99 36.99
Avec franges	Prix ord. Prix vente
27"x58"	11.99 8.99
30"x70"	12.99 9.99
36"x70"	12.99 9.99
42"x70"	16.99 12.99
48"x70"	20.99 15.99
54"x70"	23.99 17.99
63"x70"	36.99 27.99
72"x70"	42.99 31.99
77"x70"	59.99 44.99

Dimensions des toiles seulement.

Rabais 20% sur toiles faites sur mesures

Rabais jusqu'à \$9

Jetez de couleur pour protéger vos meubles longtemps!

Tons unis de brun, vert, melon.	Uni, 60"x70"	Colonial, 60"x70"
60"x70" Ord. 11.99 8.99	Ord. 11.99	Ord. 14.99
70"x90" Ord. 16.99 11.99		
70"x120" Ord. 20.99 15.99		
70"x140" Ord. 24.99 17.99		
Colonial, rouille ou ton or.		
60"x70" Ord. 14.99 10.99		
70"x90" Ord. 21.99 15.99		
70"x120" Ord. 28.99 20.99		
70"x140" Ord. 32.99 23.99		

8.99 10.99 ch.

bois chatel

Rabais jusqu'à \$11

Tringle 4" Ord. 19.99

14.99 ch.

Tringle de cuisine 54" Ord. 11.99

8.99 ch.

Tringles en bois, 1-3/8" de diamètre. Ton naturel, colonial ou noyer. Anneaux, supports et bouts inclus.

4" Ord. 19.99 14.99 8" Ord. 32.99 24.99

5" Ord. 21.99 16.99 10" Ord. 36.99 27.99

6" Ord. 24.99 18.99 12" Ord. 42.99 31.99

Tringle de cuisine, 3/4" de diamètre. Ord. 11.99 8.99

Rabais \$2

Ord. 7.99

5.99 ch.

Pour la touche finale, et pour améliorer votre confort, nous vous suggérons des coussins en velours. Joli motif aux couleurs variées.

18"x18"

Prix de solde et prix spéciaux en vigueur du mardi 3 juillet au samedi 14 juillet, jusqu'à épuisement des quantités.

CHARGES



4350, 1re Av., Charlesbourg, Québec

Place Lebourgneuf 5500, boul. des Gradins (coin boul. de la Capitale et boul. Laurentien) Charlesbourg Ouest

Place Ste-Foy, 2440, boul. Laurier Ste-Foy, Québec

• Mise de côté pratique
• Stationnement facile
• Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9h à 10h • JEUDI ET VENDREDI 9h à 21h • SAMEDI 9h à 17h

2e publication AVIS

PRENEZ AVIS, que Dame Annette Lebeau Alarie, en sa qualité d'exécutrice testamentaire de la succession de M. Ernest Alarie s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation requise au transfert du permis numéro 16702-V dont celui-ci était détenteur de son vivant à E. Alarie Transport Enr. (Dame Annette Lebeau Alarie, légataire universelle de M. Ernest Alarie, faisant sous la raison sociale de).

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant dans les 5 jours de la troisième publication du présent avis à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest est, Québec.

François Boettie Jr FLYNN RIVARD & ASSOCIÉS Procureurs de la requérante

1re publication AVIS

Demande de Permis Saisonnier PRENEZ AVIS que la compagnie Transport Marc Juneau Inc., ayant son siège social au 4, rue Maison-neuve à Ste-Catherine Clé de Port-neuf fera une demande à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial de transport saisonnier de catégorie économique pour le transport d'élèves fréquentant la station forestière de Duchesne au Campus Notre-Dame de Foy dans la Municipalité de Cap-Rouge, et retour, pour le compte du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, permis valide jusqu'au 1er juin 1980.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication dans ce journal.

ME ROBERT DE BLOIS Procureur de Transport Marc Juneau Inc.

VILLE DE HAUTERIVE PROVINCE DE QUÉBEC CANADA

APPEL D'OFFRES (63-79)

Des soumissions scellées, dans des enveloppes portant l'inscription: SOUMISSION POUR LE PROJET MELEZE, seront reçues au bureau du soussigné, jusqu'à 16h00, le 12 juillet 1979, pour l'exécution des travaux suivants:

EGOUTS DOMESTIQUES: *

640 mètres linéaires de tuyau de 205 et 300 mm.

EGOUTS DE SURFACE:

620 mètres linéaires de tuyau de 280 et 455 mm.

AQUEDUC:

535 mètres linéaires de tuyau de 150 et 200 mm.

FONDATION DE RUES ET REVÈTEMENT BITUMINEUX:

5400 mètres carrés.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumission, plans, devis et cahier des charges des ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard, Letendre & Associés, au bureau du directeur général, à l'Hôtel de Ville de Haute-ri-ve, 1000, rue Mingan, Haute-ri-ve, Qué., moyennant le dépôt de \$50 en argent ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Haute-ri-ve.

Le dépôt n'est pas remboursable.

Chaque soumission devra être accompagnée soit d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou Caisse Populaire, et payable à la Ville de Haute-ri-ve ou d'un bon de cautionnement, le tout pour un montant au moins égal à 10% du montant de la soumission, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture de la soumission.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement, le 12 juillet 1979, à compter de 16h00, à l'Hôtel de Ville de Haute-ri-ve, 1000, rue Mingan, Haute-ri-ve, Qué.

La Ville de Haute-ri-ve ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Me Gabriel-Yvan Gagnon, avocat

Griffier Ville de Haute-ri-ve 1000, rue Mingan

Haute-ri-ve, Qué. G5C 3C3

Haute-ri-ve, Qué. le 19 juin 1979



Les feux du 112e

Le ciel d'Ottawa s'est illuminé de mille feux, dimanche soir, lors des festivités soulignant le 112e anniversaire de la Confédération.

Clark prend des vacances

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Clark, se reposera au cours des deux prochaines semaines à sa maison d'été d'Harrington Lake, dans la vallée de la Gatineau, près d'Ottawa. Ce sera pour ainsi dire sa première pause depuis le début de la campagne électorale à la fin de mars.

En prenant l'avion de Tokyo pour le Canada, samedi, le premier ministre a dit: "Je pense bien que nous sommes tous épuisés".

Et c'est aussi le sentiment de la plupart des membres de son entourage.

"Nous n'avons pas arrêté depuis trois mois, dit son jeune adjoint administratif, M. Ian Green. Ce fut d'abord la campagne, puis l'installation au pouvoir, ensuite l'affaire de l'ambassade (du Canada en Israël, qu'il est question de déménager de Tel-Aviv à Jérusalem), et finale-

ment la conférence de Tokyo".

M. Green est bien heureux de cette conférence, étant donné que c'est lui que l'on avait blâmé des mésaventures de M. Clark durant son voyage autour du monde en janvier.

Le voyage a mis à l'épreuve le nouvel attaché de presse de M. Clark, M. André Payette, il lui a fallu d'abord s'habituer à appeler par son nom chacun des 50 journalistes qui accompagnaient le premier ministre. A la fin, il n'y était pas tout à fait parvenu mais quand il oubliait un nom, il savait s'en tirer avec grâce.

Apparemment pour assurer cette "transparence" que M. Clark avait promise, un soir, il a choisi sept journalistes pour rencontrer privément le premier ministre à sa chambre et causer de la conférence. Les autres étaient furieux, parlant même de favoritisme.

Québec, hôte des peuples francophones

(PC) — "Vous avez été conviés à une rencontre mais vous avez aussi été conviés à une fête. Une fête de l'esprit et une fête du coeur, une fête de la reconnaissance."

C'est par ces paroles que le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, a souhaité la bienvenue aux quelque 275 participants de la rencontre des peuples francophones qui se déroule à Québec jusqu'à demain.

M. Laurin a insisté, dans son allocution, sur la nécessité que se resserrant entre les divers peuples et communautés francophones des liens de fraternité, de coopération et d'amitié à l'échelle du monde et en regard de l'avenir.

"Chez nous, au Québec, les fêtes ne sont jamais des démonstrations de force. Nos canons se sont éteints depuis très longtemps et nous ne possédons pas d'engins militaires sophistiqués et provocants."

"Nos fêtes se passent en chansons, en poésie, en danse et en musique. C'est à ce genre de fête que vous assisterez", a déclaré le ministre québécois.

M. Laurin a parlé de cette rencontre comme le prolongement naturel et élargi de la rencontre des francophones d'Amérique qui fut organisée, l'an dernier, sous l'égide

du Conseil de la langue française.

"Vous êtes venus parce que vous allez au devant du monde, à la rencontre de

l'espérance et de la découverte, portant en vous-mêmes ce don précieux d'une identité précise, vous mêlant les uns aux autres avec une compréhension et une frater-

nité qui sont la représentation même d'une francité sans prison ni frontière", a souligné le ministre.

Faisant allusion au thème de la rencontre: "La langue

française", M. Laurin a dit qu'il ne peut s'agir d'une langue française étroitement confinée à des retranchements chauvins et obtus, à

des débats parcimonieux de puristes irréconciliables, mais d'une langue française envisagée à la lumière de ses multiples incandescences.



Profitez de ces prix spéciaux pour aviver votre chevelure

	Prix courant Eaton	
Retouche des repousses jusqu'à 4 semaines	12.50	10 ⁵⁰
Mèches	35.00	25 ⁰⁰
Reflets	40.00	30 ⁰⁰
Henné	25.00	18 ⁰⁰

Mise en plis sur rouleaux 8.00 en sus, ou peigne soufflant 9.00 en sus.

Nos stylistes formés par Glemby sont des experts en coloration, ils vous conseilleront sur la façon de donner plus d'éclat à votre chevelure, venez les consulter.

Salon Elysée, Place Ste-Foy (653-9331 poste 258), Rayon 223.

Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON
ou la mode est en valeur



Le trio chanceux

des annonces classées du SOLEIL

Et de trois: vous annoncez, vous vendez, vous économisez!

Du 3 au 31 juillet,
une annonce classée de 3 lignes
publiée pendant 3 jours
ne vous coûtera que \$3.00*

Pour miser sur le trio chanceux,
composez

647-3311

* Les offres d'emplois (rubriques 300 à 360) et les annonces commerciales sont exclues de cette promotion.

Salon Jade

Vente pré-vacances

DERNIER RABAIS

commençant le mercredi 4 juillet

50% ET PLUS

IMPERMEABLES - COSTUMES - BLAZERS - ROBES - ENSEMBLES DEUX PIECES - JUPES - CHEMISERS - CHANDAILS - PANTALONS ET ENSEMBLES PANTALON DE FABRICATION CANADIENNE ET D'IMPORTATION SPECIALEMENT ETIQUETES

50% SUR VETEMENTS RODIER

Toutes ventes finales
Cartes de crédit acceptées

PLACE LAURIER CENTRE JADIS
(continuité av. du Collège, direction Charlesbourg)

HÔTEL Bonaventure

WESTERN INTERNATIONAL
Des que vous y mettez les pieds
notre réputation
est en jeu

Un week-end sur le toit à Montréal, pourquoi pas?

Offrez-vous le luxe d'un week-end à l'Hôtel Bonaventure pour aussi peu que \$45.00 par chambre, par nuit (minimum deux nuits). Diners intimes au prestigieux restaurant Le Castillon. Danse et spectacles au Portage. Et un coin de campagne sur le toit même de l'hôtel. Notre jardin paysagé de deux acres et

semi avec ses arbres, ses fleurs ses oiseaux et la piscine chauffée Vous invite à la détente.

Oui, venez vivre un séjour de rêve en plein coeur de Montréal, là où l'accent est français, l'atmosphère cosmopolite et l'hospitalité insurpassable. Québec et Ottawa 1-800-268-8383.



Un beau temps pour profiter
de notre

**Vente annuelle
de juillet**
du 3 au 31 juillet

Ces réductions sont accordées sur des ventes sans échange

15%

et plus de rabais sur
**ORGUES ET PIANOS
YAMAHA**
ORGUES HAMMOND



**20% ET PLUS SUR PIANOS
kimball ET WURLITZER**

Studio Willi Inc.

2 magasins pour mieux vous servir

7 est, rue St-Vallier - 529-2517 (coin boul. Charest et Langlier)
Place Fleur de Lys - 529-0767

A 18

conditionnement physique



par Louise POIRIER
et Pierre CREPAULT
éducateurs physiques
(collaboration spéciale)

Le domaine de l'activité physique fait place à beaucoup de faussetés véhiculées par des gens incompetents qui cherchent à profiter de la naïveté du public.

Nous avons voulu cette semaine vous soumettre à un questionnaire qui va vous permettre de vérifier si vous n'avez pas été un jour ou l'autre influencé par ces oui-dire et ces qu'en-dira-t-on.

Répondez par vrai ou faux

1— Il est meilleur de courir à l'extérieur qu'à l'intérieur car il y a plus d'air à l'extérieur!

Faux: l'air est constitué en grande partie d'azote 78 pour 100 et d'oxygène 21 pour 100. Que vous soyez à l'intérieur ou à l'extérieur, le pourcentage d'oxygène demeure toujours à 21 pour 100. Vous ne profitez donc pas d'une concentration plus grande d'oxygène.

2— Les femmes qui font de l'exercice développent des gros muscles!

Faux: différentes études ont été faites afin de vérifier cette affirmation. On a soumis des sujets des deux sexes à un entraînement en force musculaire avec haltères et dans tous les cas on a grossi parfois du double le muscle chez les hommes alors que chez la femme le muscle n'avait pas ou très peu augmenté. Pourtant, on obtenait une amélioration de la force musculaire autant chez la femme que chez l'homme. On explique ce phénomène par la différence hormonale qui différencie les deux sexes.

Si votre grand-mère et votre mère ont des gros mollets, il se peut fort bien que vous en ayez sans avoir jamais fait d'activité physique. L'hérédité joue un rôle important.

3— Jogger et suer un bon coup, un bon moyen de se débarrasser de la grippe.

Faux: quand on est malade, l'organisme a besoin de toutes ses ressources pour combattre l'infection. S'entraîner, peut au contraire, vous affaiblir et vous rendre plus vulnérable.

4— Le jogging produit des varices!

Faux: le sang dans les veines remonte au coeur par les tissus musculaires qui exercent une compression sur les veines. L'exercice physique, tel le jogging ne peut qu'aider puisqu'il garantit un meilleur retour du sang veineux au coeur étant donné les contractions provoquées par ce type d'exercice. Donc, le jogging en contractant les muscles des jambes repousse le sang plus facilement au coeur et l'empêche de rester stagnant dans les valves des veines.

La semaine prochaine nous continuerons ce questionnaire.

L'activité physique: mythes et réalités



Sauter, en écartant les jambes et en élevant les bras à la hauteur des épaules. Puis rapprocher les jambes et ramener les bras le long du corps. 15 répétitions.



Fléchir la jambe gauche en gardant bien le genou directement au-dessus du pied. Etendre l'autre jambe en arrière. Descendre le bassin vers le sol et rester ainsi 10 à 15 secondes. Répéter avec l'autre jambe.



Dos appuyé à un mur ou un arbre, les pieds à environ 24 pouces de l'appui. Fléchir ses genoux jusqu'à ce qu'il y ait un angle de 90° entre cuisses et jambes. Tenir 30 secondes.



JOGGING

A faire 3 à 5 fois par semaine

Semaine 10:

GRUPE A: courir 19 minutes, marche 1 minute.

GRUPE B: 30 minutes de jogging lent et continu.

N.B. Groupe A: Ceux n'ayant pas fait d'activité physique depuis plus d'un an. Ceux n'ayant pas suivi de programme d'entraînement depuis plus d'un an.

Les autres, à vous de décider ce qui correspond le plus à votre capacité.

Conseil technique de la semaine (10e)

Une autre façon d'allonger sa foulée, c'est d'exécuter une extension complète de la jambe arrière, celle qui vous propulse vers l'avant. Si vous pouviez vous voir dans un miroir, vous pourriez constater que trop souvent, vous n'exécutez qu'une demi-extension de cette jambe. Étendez-la donc complètement. Pensez-y seulement quelques secondes par entraînement et vous vous améliorerez.

Le tétanos tue encore dans 50% des cas

par Marguerite LOUVEAU

PARIS (AP) — En vacances, il convient de se méfier du tétanos qui tue encore dans 50 pour 100 des cas.

Une campagne de prévention va être lancée pour informer le public des dangers qui le menacent, a annoncé le Dr Jean-Charles Sournia, directeur général de la santé.

En France, le tétanos aurait tué, en 1978, 200 personnes et le nombre réel de cas, pour cette année, est officiellement estimé à 400.

Un guide prophylactique sera diffusé à l'ensemble des médecins et des professions de santé dès l'automne 1979. Ce document comportera notamment la récapitulation de la conduite à tenir devant une plaie, les mesures à prendre selon les cas, les schémas d'administration des vaccins et des sérum. En outre, une affiche reprenant les principaux éléments de ce guide sera apposée dans tous les services d'urgence.

Par ailleurs, sera diffusée une carte de prévention du tétanos, destinée à aider le médecin à connaître l'état immunitaire de son patient afin qu'il sache à quel stade il en est de la période de vaccination ou de sérum, pour éviter des traitements répétés et inutiles.

Pour le Dr Sournia, le nombre de cas de tétanos peut doubler au moment des vacances car, contrairement à la légende, il n'y a pas que les ruraux qui se trouvent menacés par le bacille du tétanos. Les travailleurs manuels, les jardiniers amateurs, les sportifs, les femmes plus particulièrement, et les personnes âgées. Il met en garde tous ceux qui se promènent le torse nu, les pieds nus ou qui font une chute, se piquent avec une épine ou une pointe souillée. Une brûlure est une autre "porte d'entrée" pour le bacille.

Les plaies minimes sont à l'origine de 70 à 80 pour 100 des cas de tétanos.

Le bacille entre dans la plaie. Il y demeure, mais la toxine qu'il sécrète chemine vers le système nerveux. La période pendant laquelle elle fait route constitue la phase d'incubation de la maladie qui n'est jamais inférieure à trois jours et peut atteindre trois à quatre semaines. Lorsque les premiers symptômes se manifestent, la plaie peut déjà être cicatrisée, indolore et même oubliée. La toxine s'est fixée sur le système nerveux et les premiers signes d'alarme apparaissent.

Que faire en cas de blessure?

Toute plaie, même sans gravité apparente doit être nettoyée et désinfectée. Mais ces premiers soins ne suffisent pas à éliminer le risque de tétanos. Seules les personnes correctement vaccinées et dont le dernier rappel date de moins de 10 ans sont complètement protégées et n'ont besoin, sauf circonstances particulières, dont le médecin sera juge, d'aucune injection antitétanique.

Sérums et vaccin n'ont pas les mêmes effets. Le sérum donne une protection rapide mais de courte durée. Le vaccin, dont l'effet est un peu retardé, assure une immunité durable. La seule protection durable et inoffensive est donc la pratique de la vaccination au cours de la vie.

Une primo-vaccination complète entre trois et 18 mois, rappelle tous les cinq ans jusqu'à 26-21 ans, tous les 10 ans tout au long de la vie. Pour les adultes non vaccinés ou n'ayant pas reçu de rappel depuis plus de 10 ans, une mise à jour de la vaccination s'impose.

Choisir le sexe d'un enfant serait possible

BOSTON (AFP) — Choisir le sexe d'un enfant est peut-être possible, si l'on en croit une étude publiée dans le New England Journal of Medicine de Boston.

Selon cette étude, les couples qui conçoivent un enfant vers la fin du cycle menstruel sont plus grands chez les femmes obèses, indique une étude réalisée par des chercheurs de la faculté de Médecine du Wisconsin.

L'étude, menée sous la direction du Dr Susan Harlap, porte sur 3,658 enfants conçus au cours des cinq jours entourant l'ovulation de la mère. Globalement, 53 pour 100 de ces enfants sont des garçons. Par contre, dans ce groupe, 145 enfants avaient été conçus dans les deux derniers jours de la période considérée, et 66 pour 100 d'entre eux sont des garçons.

Risques de stérilité chez la femme obèse

MILWAUKEE (AFP) — Les risques de stérilité et de troubles du cycle menstruel sont plus grands chez les femmes obèses, indique une étude réalisée par des chercheurs de la faculté de Médecine du Wisconsin.

Les auteurs de l'étude ont analysé des données rassemblées au cours des années 1969-70 et portant sur 26,638 femmes âgées de 20 à 44 ans dont le poids est anormalement élevé.

La Bible

Avant examen ne blâme
pas, réfléchis d'abord et
ensuite réprimande.

Ecclésiastique 117

FONDATION GIGUERE
AUTOMOBILE

Nouvel évêque pour Hauterive

(D'après AP et AFP) — Le pape Jean-Paul II a conféré samedi la pourpre cardinalice à 14 prélats de huit pays, dont Mgr Gerald Emmett Carter, archevêque de Toronto.

Au cours du premier consistoire public de ses sept mois de règne, le pape a également annoncé la nomination de Mgr Roger Eba-

chor, comme évêque de Hauterive.

L'archevêque de Toronto, Mgr Carter, a été le premier des nouveaux cardinaux à devenir 'romain' en prenant possession, hier soir, de l'église de Sainte-Marie-en-Transpontina que le pape lui a confiée comme 'titre cardinalice'.

Le cardinal Carter a célébré une messe avec huit évêques canadiens. L'ambassadeur du Canada près le Saint-Siège, M. Yvon Beaulne, et quelque 300 catholiques canadiens assistaient à la cérémonie.

Le nouvel évêque du diocèse de Hauterive, Mgr Roger Ebacher, est né à Amos le 6 octobre 1938. Il a été ordonné prêtre le 27 mai 1961. Après des études au Canada et à Paris, il s'est consacré à l'activité pastorale et paroissiale. Il était jusqu'à présent l'un des deux vicaires généraux d'Amos.



Mgr G. Emmett CARTER



Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-03-1301-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant vingt et un (21) logements dans la municipalité de St-Pamphile district électoral de Montmagny-L'Islet selon un contrat à forfait et comportant: Un (1) bâtiment en bois de deux (2) niveaux.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle, des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'architecte: BEAUDET ET NOLET, 110, 10e Rue Québec, G1L 2M4 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de cinquante mille dollars (\$50,000), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur) le jeudi 16 août 1979, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis 680, St-Amable, Edifice "G" local 26-109 26e étage, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Québec
- Association de la Construction de Montréal et de Québec.
- Association Provinciale des Constructeurs d'Habitats du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 9 août à 14 heures et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

NOTE IMPORTANTE: Les bureaux des professionnels seront fermés durant les vacances de la construction (semaines du 16 au 23 juillet 1979).

Me Jean-Luc LESAGE, notaire, Secrétaire de la Société



Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-03-2319-002 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant six (6) logements dans la municipalité de St-Georges Ouest district électoral de Beauce-Sud, selon un contrat à forfait et comportant 3 bâtiments en bois (2 niveaux) chacun.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle, des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'architecte: Beaudet & Nolet, 110, 10e Rue, (Québec) G1L 2M4, Tél.: 418-522-2749 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de vingt-cinq mille dollars (\$25,000), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A seize (16) heures (heure locale en vigueur) le jeudi 16 août 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis 680, St-Amable, Edifice G, Local 26-109, 26e étage, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Québec
- Association de la Construction de Montréal
- Association Provinciale des Constructeurs d'Habitats du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 9 août à 14 heures et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

NOTE IMPORTANTE: Les bureaux des professionnels seront fermés durant les vacances de la construction (semaines du 16 et 23 juillet 1979).

Me Jean-Luc LESAGE, notaire, Secrétaire de la Société

VENTE DE JUILLET

JUSQU'À 40% DE RABAIS...DÈS AUJOURD'HUI!

CHEMISES HABILLEES ET PANTALONS D'ETE A PRIX D'AUBAINE!

VENTE DE CHEMISES HABILLÉES! Collection spéciale de chemises habillées à manches longues portant la marque de grands couturiers. Très faciles à entretenir. Tons unis et motifs fantaisie. Jusqu'à \$7 de rabais!

PRIX TIP TOP COURANT: JUSQU'À \$20

CHEMISES HABILLÉES À MANCHES COURTES. Rabais intéressants! Marques canadiennes réputées. Chemises de qualité en polyester et coton. Faciles à entretenir. Sélection spéciale avec choix de tons unis et motifs fantaisie.

CHEMISES HABILLÉES À MANCHES LONGUES. En vente jusqu'à épuisement de nos stocks! Chemises habillées de style classique. Sélection spéciale avec motifs et coloris divers au choix. Marques canadiennes réputées. Achats extrêmement intéressants.

PANTALONS D'ÉTÉ. Pour les soirées habillées ou les promenades. Collection spéciale de pantalons en tissus légers: 55% polyester et 45% laine. Coloris mode comprenant: brun, bleu poudre, gris, beige et vert menthe.

PRIX TIP TOP COURANT: \$29.95

\$12⁹⁹

\$8⁹⁹

\$9⁹⁹ ET PLUS

\$22⁹⁷



.. COMPLETS, VESTONS SPORT, PANTALONS HABILLÉS!

COMPLETS D'ÉTÉ. Complots 2 et 3 pièces de bonne qualité. Sélection spéciale comprenant des complets en tissus pure laine ou polyester et laine. Tons unis, carreaux mode et motifs fantaisie. Prix super-avantageux!

PRIX TIP TOP D'ORIGINE: JUSQU'À \$189.95

\$119⁵⁰ ET PLUS

VESTONS SPORT. Parfaits pour tenue de soirée ou tenue sportive. Très en vogue cette saison. Sélection spéciale de vestons du printemps et de l'été. Tissus et styles variés. Coloris mode.

PRIX TIP TOP COURANT: JUSQU'À \$99.95

\$79⁹⁹ ET PLUS

PANTALONS HABILLÉS. Coupe mode et tissus de qualité 100% en polyester texturé. Très confortables et faciles à entretenir. Lavables à la machine. Brun, bleu marine, havane, noir et vert.

\$16⁹⁷

IMPERMÉABLES ET T-SHIRTS À PRIX SPÉCIAUX!

IMPERMÉABLES DE MARQUE. Imperméables 45" de style croisé très à la mode. Confectionnés avec grand soin par un couturier de réputation internationale. Epaulettes très chics et boutons métalliques en relief. Achats extrêmement avantageux!

PRIX COURANT \$89.95

\$69⁹⁹

T-SHIRTS À MANCHES COURTES. Parfaits pour l'été. Modèles jersey très populaires. Vaste choix de styles et de coloris. Lavables à la machine. Petit, moyen, grand et très grand.

JUSQU'À 40% DE RABAIS SUR NOS PRIX D'ORIGINE

\$7⁹⁹ ET PLUS

ET BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX NON MENTIONNÉS



ALTERATIONS EXTRA ON ALL CLOTHING REDUCED BY 1/2 OR GREATER.

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et ChargeX

GALERIES CHAGNON — PLACE LAURIER — PLACE FLEUR DE LYS — PLACE QUÉBEC — PLACE DU ROYAUME, Chicoutimi

Syndicat

DE QUÉBEC

vente

Décor Action



Collection LAURA

Ensemble pour la chambre à coucher comprenant: l'ensemble de douillette, le couvre-lit, le rideau croisé, du tissu, une nappe et un coussin. Fait de 65% polyester et 35% coton, avec rembourrage 100% polyester. Offert en bleu/blanc ou brun/blanc. (Livraison immédiate)

Couvre-lit à frison LAURA

Offert en bleu/blanc ou brun/blanc.

Lit simple Rég. 46.00 **Spécial 36.97**

Lit double Rég. 55.00 **Spécial 43.97**

Rideau croisé LAURA

Offert en bleu/blanc ou brun/blanc.

Grandeur 483x160 cm (190"x63") Rég. 52.00 Sp. **39.97**

Grandeur 483x206 cm (190"x81") Rég. 60.00 Sp. **47.97**

Tissu LAURA

(Disponible au Mail St-Roch seulement). Offert en bleu/blanc, blanc/bleu, brun/blanc, blanc/brun. Largeur 115 cm (45").

Rég. 4.00 vge **Spécial 2.97 vge**

Nappe LAURA

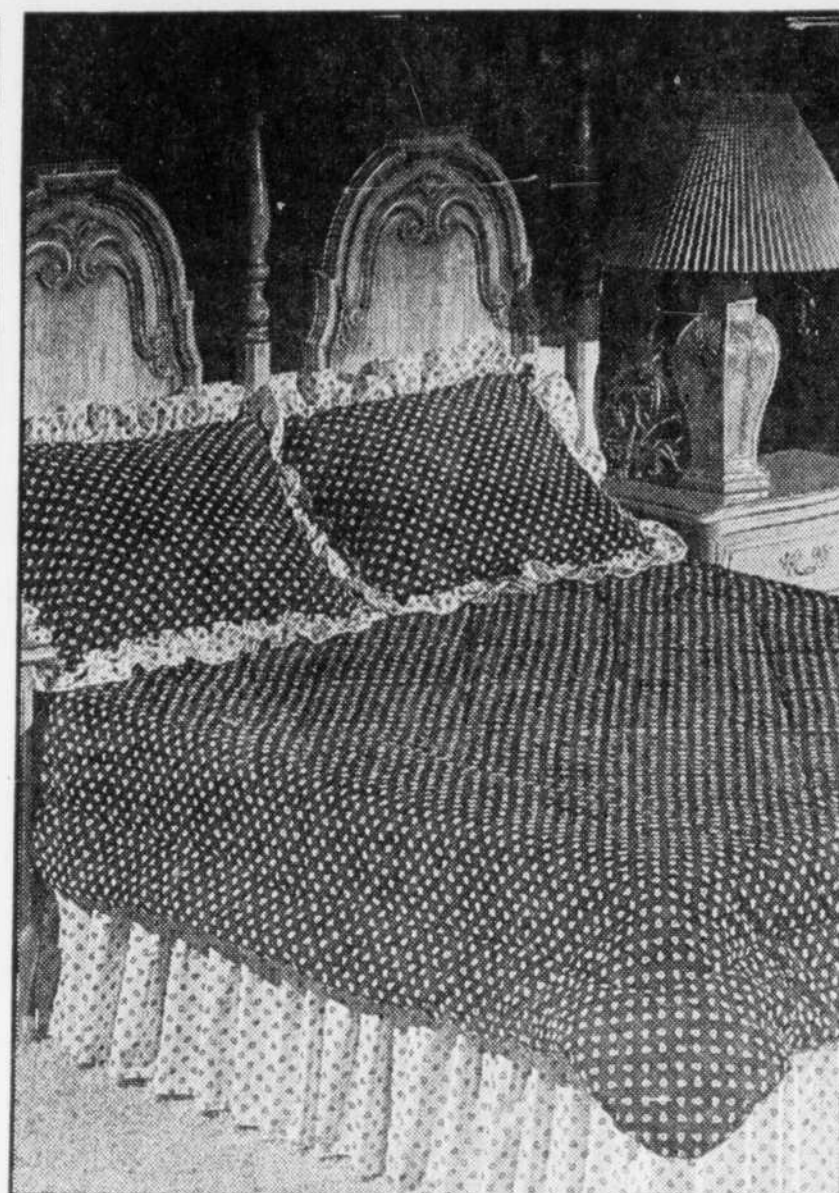
Offerte en bleu/blanc ou brun/blanc. Grandeur 183 cm (72").

Rég. 22.00 **Spécial 16.97**

Coussin LAURA

Coussin carré ou rond, offert en bleu/blanc ou brun/blanc.

Rég. 13.00 **Spécial 9.97**



Ensemble de douillette réversible LAURA

Offert en bleu/blanc sur blanc/bleu, brun/blanc sur blanc/brun

Lit simple Rég. 77.00

Lit double Rég. 92.00

Lit reine Rég. 120.00

Spécial 59.97

Spécial 72.97

Spécial 95.97



Rideau croisé de polyester

Rideau 100% polyester lavable, offert en blanc, jaune, melon, rose ou bleu.

100" x 63"	Rég. 20.00	Spécial 15.97
140" x 63"	Rég. 28.00	Spécial 21.97
140" x 81"	Rég. 32.00	Spécial 24.97
190" x 63"	Rég. 38.00	Spécial 30.97
190" x 81"	Rég. 42.00	Spécial 33.97
270" x 81"	Rég. 60.00	Spécial 47.97
270" x 90"	Rég. 69.00	Spécial 54.97



Rideau croisé Tergaluxe

Rideau 100% polyester français, sans couture et lavable. Offert en blanc, ivoire, or ou chocolat.

96" x 63"	Rég. 44.00	Spécial 34.97
124" x 81"	Rég. 58.00	Spécial 45.97
190" x 63"	Rég. 89.00	Spécial 69.97
190" x 81"	Rég. 100.00	Spécial 79.97
270" x 81"	Rég. 114.00	Spécial 89.97

Toile pour fenêtre "Exlite" de DRACO

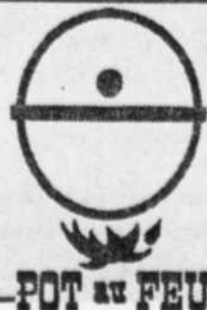
(en blanc seulement)

Grandeur	Unie		Avec frange	
	Rég.	Spécial	Rég.	Spécial
28 1/4" x 58"	13.75	11.97	20.40	17.97
37 1/4" x 70"	14.70	12.97	21.60	18.97
43 1/4" x 70"	18.35	15.97	25.50	22.47
49 1/4" x 70"	21.60	18.97	30.20	25.97
55 1/4" x 70"	24.80	21.47	34.50	29.97
64 1/4" x 70"	41.00	35.97	51.85	44.97
73 1/4" x 70"	47.45	40.97	59.40	51.97

Toile pour fenêtre "Sundown" de DRACO

(en blanc seulement)

Grandeur	Unie		Avec frange	
	Rég.	Spécial	Rég.	Spécial
28 1/4" x 58"	7.55	6.47	11.85	10.47
37 1/4" x 70"	9.20	7.97	13.55	11.97
43 1/4" x 70"	11.85	10.47	17.25	14.97
49 1/4" x 70"	15.70	13.47	21.60	18.97
55 1/4" x 70"	17.85	15.47	24.80	21.97
64 1/4" x 70"	29.70	25.97	37.85	32.97
73 1/4" x 70"	34.60	29.97	43.70	37.97



Mangez bien, payez peu!

Le POT AU FEU vous offre un menu varié, délicieux et à des prix des plus abordables. Avant, pendant ou après votre magasinage, faites une halte pour savourer un petit... ou gros quelque chose.

Commencez la journée avec notre petit déjeuner:

1 oeuf	1 confiture au choix	Seulement 1.09
1 tranche de bacon		
2 rôties		
1 café		

Ou profitez de notre spécial de tous les jours:

• pain	Seulement 2.75
• soupe	
• plat principal	
• breuvage	
• dessert	

EXPOSITION

Du 4 au 28 juillet, nous vous invitons à la 7e exposition de tableaux du peintre québécois Françoise Turcotte, à notre 6e étage du Mail St-Roch.